

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

Archives du commissariat régional de la République
à la Libération

1939-1950

283 W 1 – 214

Fonds de la Préfecture du Rhône,
cabinet du préfet de région

Répertoire numérique établi par Guillaume NAHON, conservateur stagiaire
Lyon, 2001

ARCHIVES

INTRODUCTION

Ce versement effectué par la préfecture du Rhône en 1963 rassemble les archives produites par le commissariat régional de la République entre la libération de Lyon, le 3 septembre 1944, et la suppression de l'institution ordonnée par la loi du 26 mars 1946.

L'ensemble est largement dominé par la personnalité d'Yves Farge, en poste jusqu'au 15 septembre 1945, et de l'administration duquel datent la plus grande partie des documents ici décrits. Après sa démission, l'intérim est assuré jusqu'au 25 janvier 1946 par le préfet du Rhône Henri Longchambon, puis par Jean Rigade, secrétaire général de la préfecture et préfet par intérim.

Incomplet et lacunaire, le fonds du commissariat de la République est très imbriqué à celui du cabinet du préfet du Rhône qui en a hérité. Les deux fonds proviennent en effet de deux institutions aux attributions voisines, installées en partie dans les mêmes locaux et dirigées, après septembre 1945, par la même personne. En outre, de par la dévolution aux préfets des attributions des commissaires de la République ordonnée par un décret du 30 avril 1946, l'instruction de nombreux dossiers ouverts au commissariat a été poursuivie par le cabinet du préfet, dans le fonds duquel ils se trouvent naturellement¹.

Les archives ici répertoriées ne reflètent donc qu'une partie des actions menées par le commissaire de la République et les services qui lui étaient directement rattachés. De ces derniers, ne sont représentées dans ce versement que les archives, souvent très lacunaires, des délégations aux relations avec les comités de Libération, à l'épuration, à la santé, aux œuvres sociales et aux relations interalliées.

Il reste que l'ensemble, qui représente dix mètres linéaires, constitue une source importante pour l'histoire de la Libération dans la région Rhône-Alpes.

HISTORIQUE ET ATTRIBUTIONS

Une institution éphémère

D'après Yves Farge, le statut des commissaires régionaux de la République est l'œuvre du Comité général d'étude (CGE) qui, dès 1942, préparait dans la clandestinité les principaux textes sur le rétablissement de la légalité républicaine et la réorganisation des pouvoirs publics après la Libération². Cet organisme fondé par François de Menthon réunissait des personnalités de la Résistance comme Pierre-Henri Teitgen, Paul Bastid, Pierre Courtin, Michel Debré, Robert Lacoste, Alexandre Parodi et René Brouillet, lequel proposa le

¹ C'est le cas notamment de la majeure partie des dossiers individuels d'épuration, conservés dans le versement 668 W.

² Y. Farge, *Rebelles, soldats et citoyens : carnet d'un commissaire de la République*, Paris, Bernard Grasset, 1946, p. 13.

titre de commissaire de la République. Le travail du CGE fut approuvé par le Comité français de la Libération nationale qui édicta l'ordonnance du 10 janvier 1944, publiée au Journal officiel de la République le 6 juillet et applicable dans chaque région après sa libération. L'idée maîtresse de ce texte était de placer à la tête de chaque région « un personnage administratif et politique à la fois, disposant des attributions les plus étendues, capable même sans directives de gérer des services, de réorganiser la justice, de maintenir l'ordre, de représenter la France en face d'une armée étrangère »³. Malgré une certaine réticence d'une partie des milieux de la Résistance à prolonger l'expérience vichyssoise de la préfecture régionale, le législateur d'Alger a choisi de la maintenir en la rebaptisant, afin de pouvoir faire face à la situation chaotique qui allait nécessairement résulter de la libération du pays. Cette solution permettait d'éviter les bouleversements supplémentaires qu'aurait provoqué une réforme administrative profonde.

Le texte divise le territoire de la métropole « en commissariats régionaux de la République correspondant en principe aux organisations de fait dites préfectures régionales ». Par un décret du 27 juin 1944, la région Rhône-Alpes, ainsi dénommée par Yves Farge et ses compagnons dès avant sa Libération⁴, est amputée de la Saône-et-Loire et du Jura rattachés au commissariat régional de Dijon. Son ressort s'étendait ainsi sur huit des dix départements de l'ancienne région de Lyon : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie et Haute-Savoie.

Les pouvoirs des commissaires sont désignés de façon extensive par l'ordonnance du 10 janvier 1944. Ils « sont essentiellement chargés, sous réserve des pouvoirs dévolus à l'autorité militaire, de prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité des armées françaises et alliées, à pourvoir à l'administration du territoire, à rétablir la légalité républicaine et à satisfaire aux besoins de la population ». Outre les attributions héritées des préfets régionaux, ils sont munis de pouvoirs exceptionnels d'ordre législatif, judiciaire et exécutif qui leur sont délégués par l'autorité centrale jusqu'au rétablissement complet des communications. Ces pouvoirs quasi gouvernementaux les autorisent à :

- suspendre l'application des textes législatifs et réglementaires,
- ordonner toute mesure pour assurer le maintien de l'ordre, le fonctionnement des administrations, des entreprises privées et la sécurité des armées françaises et alliées,
- suspendre de leurs fonctions élus et fonctionnaires,
- suspendre l'application de toute sanction pénale ou poursuite judiciaire,
- faire procéder à toute opération de police judiciaire,
- bloquer tout compte privé,
- et employer ou réquisitionner toute personne, tout service ou tout bien.

L'exercice de ces pouvoirs exceptionnels a pris fin à la suite d'une décision du conseil des ministres du 13 octobre 1944 qui constate le rétablissement des communications.

Les décisions des commissaires de la République doivent prendre la forme d'arrêtés dont la publication et l'affichage sont obligatoires. C'est l'origine du *Journal officiel du commissariat de la République (région Rhône-Alpes)* dans lequel seront les arrêtés du

³ M. Debré, « Un grand mouvement préfectoral, épisode de la Résistance », dans les *Cahiers politiques*, février-mars 1946, cité par Pierre Doueil dans *L'Administration locale à l'épreuve de la guerre (1939-1949)*, Paris, Sirey, 1950, p. 39.

⁴ Y. Farge, *Rebelles, soldats et citoyens : carnet d'un commissaire de la République*, Paris, Bernard Grasset, 1946, p. 50.

commissaire, puis à partir d'octobre 1944 les principaux textes législatifs et réglementaires du gouvernement provisoire.

En matière d'organisation administrative, le texte indique simplement que les services qui relevaient des préfets régionaux sont placés sous les ordres des commissaires de la République. L'ordonnance du 3 juin 1944 qui supprime officiellement les préfets régionaux précise que les commissaires sont assistés d'un directeur de cabinet, d'un secrétaire général pour la police et d'un secrétaire général pour les affaires économiques et le ravitaillement qui viennent remplacer les directeur de cabinet, intendant de police et intendant des affaires économiques des préfets régionaux. Une autre ordonnance du 7 juillet 1945 établit les règles de recrutement des membres du « secrétariat administratif des commissaires de la République ». Celui-ci doit être composé :

- d'un directeur de cabinet ayant rang de sous-préfet de première classe,
- d'un chef de cabinet pouvant avoir rang de sous-préfet de deuxième ou troisième classe,
- de chargés de mission temporaires choisis pour leurs connaissances et compétences particulières et engagés par contrat de trois mois renouvelables,
- de fonctionnaires du cadre national des préfetures et des auxiliaires d'État.

Après une année d'existence, l'institution est réformée par l'ordonnance du 24 octobre 1945. Dans un long exposé des motifs, sont analysées les faiblesses de l'ordonnance du 10 janvier 1944 qui cantonnait les commissaires de la République aux attributions des préfets régionaux limitées aux domaines de la police et des affaires économiques. Le nouveau texte entend renforcer l'autorité du commissaire sur les « services régionaux dont les compétences étroitement divisées et limitées se heurtent perpétuellement, faisant jaillir des conflits particulièrement préjudiciables à la bonne marche des services qu'il importe d'arbitrer de très haut ». Le commissaire de la République, officiellement reconnu comme le représentant du gouvernement dans sa région, doit être « un animateur, un coordonnateur et un contrôleur » des actions menées par les préfets et les chefs de services régionaux. Dans cette optique, il reçoit obligatoirement communication :

- des ordres et instructions adressés par les ministres aux préfets et chefs de services régionaux,
- des décisions, rapports et comptes-rendus adressés par les préfets et chefs de services régionaux aux ministres.

Il peut, en cas d'urgence et quand l'ordre public l'exige, substituer ses décisions à celles des préfets et des chefs de service régionaux et suspendre un fonctionnaire de l'État ou d'une collectivité publique.

En ce qui concerne les services rattachés aux commissaires, le nouveau texte vise à éviter les « cabinets pléthoriques doublant par leur action souvent inefficace les services spécialisés ». Le cabinet, dont la composition est fixée par décret, « doit être une formation légère répondant aux nécessités "animatrices" de la mission du commissaire ». En outre, les attributions des deux secrétaires généraux sont précisées. Le secrétaire général pour les affaires économiques assure la liaison avec tous les organismes relevant du département ministériel économique. Le secrétaire général pour la police « est chargé d'administrer le personnel et le matériel de la police régionale afin de mettre cet instrument toujours en mesure de répondre immédiatement aux décisions d'emploi prises par le commissaire régional responsable du maintien de l'ordre ».

Malgré l'originalité de cette réforme dans laquelle on peut lire un projet précoce de déconcentration administrative, l'institution n'a pas résisté à l'offensive conjointe de la nouvelle Assemblée constituante et des conseils généraux élus à l'automne 1945. L'origine

vichysoise des commissaires régionaux et la méfiance des élus à l'égard de hauts fonctionnaires exerçant leur autorité sur des territoires beaucoup plus vastes que les circonscriptions électorales sont les principaux motifs du vote de la loi du 26 mars 1946. Celle-ci supprime les commissariats de la République ainsi qu'un certain nombre de services à compétence régionale. Par un décret d'application du 30 avril 1946, « tous les pouvoirs particuliers conférés aux commissaires régionaux de la République par un texte législatif ou réglementaire » sont transférés aux préfets.

Les derniers mois de clandestinité

Si les archives ici décrites ne témoignent que très peu des quelques mois d'existence clandestine du commissariat de la République de la région Rhône-Alpes, le rappel des principaux faits qui ont jalonné cette période s'avère indispensable à la compréhension du fonctionnement ultérieur de l'institution⁵.

D'après ses souvenirs, c'est en avril 1944, dans un café du Trocadéro, qu'Yves Farge reçut de Michel Debré deux notes, la première l'assurant de sa nomination comme commissaire de la République et la seconde lui donnant pouvoir de nommer les préfets de la région qu'il allait administrer jusqu'à sa démission en septembre 1945.

Journaliste, mais aussi peintre et historien d'art, Farge apparaît comme un administrateur atypique par rapport à ses collègues dont un tiers était issu de la haute fonction publique⁶. C'est en fait à son rôle actif dans la Résistance et à son passé lyonnais qu'il devait sa position. Son expérience de journaliste au *Petit Dauphinois*, à la *Dépêche Dauphinoise* et au *Progrès de Lyon* lui avait procuré une bonne connaissance de la région et un réseau de relations étendu. Mais surtout, sa fidélité à la cause de la Résistance était indéniable. Membre du Front national depuis 1941, il a contribué à l'organisation du maquis du Vercors et présidé le Comité d'action contre la Déportation (CAD) tout en continuant son activité de journaliste à *Franc Tireur* et au *Père Duchesne*. Son indépendance politique joua peut-être aussi en sa faveur. De sensibilité socialiste, il avait rompu avec la SFIO en 1938 à la suite des accords de Munich et, malgré son rapprochement du parti communiste à partir de 1948, il n'adhérera par la suite à aucun parti.

C'est donc en terrain connu qu'Yves Farge arrive au lendemain du 6 juin 1944, quand il s'installe à Lyon dans un petit appartement de la rue Bugeaud qui fera office de bureau clandestin du commissariat de la République jusqu'à la Libération. Il n'est muni, pour toute instruction, que des deux notes de Michel Debré et de « deux textes, l'un établi par les services de Parodi, et fort bien fait, sur les règles à suivre en matière de ravitaillement, l'autre venant d'Alger et constituant un modèle d'arrêté appelé à dissoudre la Corporation paysanne »⁷. Il est déjà entouré de plusieurs amis et collaborateurs : Marc Laurent (Martel dans la Résistance), futur secrétaire général pour la police, qu'il a connu en 1943 au CAD, Joseph Condamin, sa secrétaire particulière, Élie Péju, futur délégué aux relations avec les comités de Libération, avec lequel il fabriquait les journaux clandestins trois ans auparavant, Léon Blanchard, futur préfet de l'Ain, qui avait organisé avec lui le sabotage des usines du

⁵ Les principales sources que nous utilisons pour évoquer cette période sont les souvenirs d'Yves Farge lui-même : *Rebelles, soldats et citoyens : carnet d'un commissaire de la République*, Paris, Bernard Grasset, 1946, et sa biographie par Claude Morgan : *Yves Farge*, Paris, Les Éditeurs français réunis, 1995.

⁶ Jacqueline Sainclivier, « Le pouvoir résistant », dans *Les pouvoirs en France à la Libération*, Paris, Belin, 1994, p. 24.

⁷ Y. Farge, *op. cit.*, p. 54.

Creusot. S'adjoint bientôt à ce groupe Roger Guibeaud, ancien avoué, futur directeur de cabinet, choisi pour ses compétences juridiques.

Durant les trois mois qui précèdent la Libération de Lyon, Farge et ses compagnons sillonnent la région à la rencontre des comités de Libération et du maquis. Il s'agit d'assurer la coordination des comités et des unités de résistance armée, de faciliter le ravitaillement et d'administrer les premiers territoires libérés. Le premier arrêté du commissaire de la République est signé en juin 1944 sur un pupitre de l'école du Cheylard en Ardèche libérée. Il interdit la publication et la vente du *Petit Dauphinois*, l'ancien journal de Farge. Le second arrêté est pris à Die, sous-préfecture de la Drôme, le 14 juillet et ordonne la mobilisation des hommes valides de la zone libérée. Le soir même, Farge assiste aux premiers bombardements ennemis sur la ville, prélude à la bataille du Vercors. Il est en Savoie le 15 août lorsqu'il apprend que les alliés ont débarqué en Provence et regagne Lyon, la veille de la reddition de la garnison allemande d'Annecy, le 19 août. Au même moment les Allemands commencent à exécuter les détenus de la prison du fort de Montluc à Lyon. L'un des derniers actes de résistance d'Yves Farge est une lettre adressée le 20 août au président de la Croix Rouge, au préfet régional et au consul de Suède, les priant d'annoncer aux autorités d'occupation que la vie des 752 prisonniers de la garnison d'Annecy dépend du sort des prisonniers de Montluc. Au lendemain du massacre de Saint-Genis-Laval, le 21 août, une seconde lettre est envoyée, prévenant que l'ordre d'exécution de 80 otages allemands a été donné⁸. Le 23, les Allemands cèdent et les détenus de Montluc sont libérés.

Malgré l'existence mouvementée du commissaire de la République et de ses collaborateurs durant cette période, leur action administrative est intense, surtout dans les deux dernières semaines d'août 1944. Cette action est guidée par l'idée que l'autorité du commissaire de la République devra pouvoir s'exercer dès le premier jour de la Libération, en s'appuyant sur une organisation et des textes établis à l'avance. « Nous voulions - témoigne Yves Farge⁹ - dès l'heure même de la Libération, donner le sentiment et la certitude que la loi était restaurée ». Le cabinet se constitue progressivement, les préfets sont nommés dans les circonstances inhabituelles que relate le commissaire de la République :

« Les préfets étaient en place dans la Drôme, l'Isère et l'Ain. Maillet [délégué du gouvernement provisoire] me présente un cycliste qui devait faire, me dit-il, un excellent préfet ; c'était Monjeauvis, ancien député communiste qu'on venait de tirer de quelque maquis, et qui dut remonter sur sa bicyclette pour filer à toute allure à Saint-Étienne, en emportant dans sa poche sa nomination de préfet de la Loire, signée sur un guéridon de café »¹⁰.

Un comité juridique, composé de Roger Guibeaud, Georges Levasseur, professeur à la faculté de droit de Grenoble, Pierre Garraud, doyen de la faculté de droit de Lyon et Paul Vienney, avocat, prépare les premiers arrêtés qui paraîtront au *Journal officiel du commissariat de la République* dès le 4 septembre. La rédaction de ces textes est confiée à Roger Guibeaud dont « l'art de condenser en quelques mots » les décisions du cabinet, fait l'admiration de Farge.

À la Libération de Lyon, le 3 septembre 1944, l'appareil quasi gouvernemental du commissariat de la République est donc en place pour administrer la région Rhône-Alpes.

⁸ Ces deux lettres sont publiées dans l'ouvrage de Farge, *op. cit.*, p. 140-144. Une copie de la lettre du 20 août, datée par erreur du 20 août 1945, est conservée sous la cote 283 W 141

⁹ Y. Farge, *op. cit.*, p. 152.

¹⁰ *Idem*, p. 155.

L'organisation du commissariat de la République après la Libération

La composition du cabinet du commissaire de la République a été fixée par l'arrêté n°2 du 3 septembre 1944, publié au Journal officiel du commissariat du 4 septembre, lui-même créé par l'arrêté n°1 du même jour. À cette date les dispositions de l'ordonnance du 3 juin 1944 étaient inconnues des services du commissariat. Dans un rapport du 31 octobre 1944 adressé au ministre de l'Intérieur, Yves Farge explique les principes directeurs qui ont présidé à la constitution de son cabinet :

« Je suis parti du principe que chaque grande section administrative devait être politiquement chapeauté et que des rapports étroits devaient exister entre les grands organismes de la Résistance et moi.

« Détenteur du pouvoir central dans ma région, je devais avoir un cabinet se rapprochant le plus possible de l'organisation gouvernementale. »¹¹

Souhaitant donner à ses principaux collaborateurs une autorité suffisante, il leur a conféré le titre de délégué, cela en contradiction avec l'ordonnance du 7 juillet 1944 qui, outre les postes de directeur et chef de cabinet, ne prévoit que le recrutement de chargés de mission spécialisés. La volonté d'Yves Farge était au contraire de s'entourer d'hommes et de femmes chargés « de diriger les services régionaux correspondant sensiblement aux départements ministériels »¹² et de les rémunérer à la hauteur de leur compétence et de leurs responsabilités. C'est évidemment cet aspect financier qui, une fois les communications rétablies, a été source de conflits avec l'administration centrale. Le commissaire de la République n'a cessé de revendiquer pour ses compagnons un statut et un traitement plus avantageux. L'administration « a besoin d'hommes nouveaux, compétents et sûrs. Il lui appartient de les retenir »¹³.

Le cabinet, tel qu'il résulte de l'arrêté du 3 septembre et d'arrêtés complémentaires pris dans les deux mois suivants, est assimilable à un véritable gouvernement régional. Il est composé d'un secrétariat général, d'un secrétariat particulier, de douze délégations et de cinq directions, sans que l'on ne puisse nettement distinguer les niveaux de compétence des directeurs et des délégués. Ainsi, Yves Farge s'est fait le défenseur d'un de ces cabinets pléthoriques dénoncés par l'ordonnance du 24 octobre 1945, arguant de la nécessité de contrôler de près l'administration dont l'épuration était en cours et de mettre en place des services nouveaux imposés par les circonstances¹⁴.

¹¹ 283 W 3.

¹² Rapport sur les dépenses engagées par le commissariat de la République du 2 septembre au 31 décembre 1944, 283 W 4.

¹³ Rapport du 31 octobre 1944, cité plus haut, 283 W 3.

¹⁴ Note du 22 septembre 1944, 283 W 3.

Cependant, par un arrêté du 31 janvier 1945, le commissariat est réorganisé de façon plus conforme aux textes législatifs en vigueur. Les services du commissaire se décomposent alors de la manière suivante :

- Cabinet permanent :
 - Directeur de cabinet, assisté d'un chef de cabinet, d'une secrétaire particulière et d'un chargé de mission
 - Secrétaire général pour les affaires économiques
 - Secrétaire général pour la police
- Délégués du commissariat :
 - Communications
 - Justice
 - Épuration
 - Santé
 - Relations avec les syndicats ouvriers
 - Relations avec les comités de libération
 - Radiodiffusion
- Délégués ministériels :
 - Mémorial de l'oppression
 - Information
 - Aide aux forces alliées
 - Service social de la présidence du Gouvernement
- Comité juridique composé de quatre membres

On constate une diminution du nombre des délégués attachés directement au commissaire, plusieurs d'entre eux étant désormais placés sous la tutelle de l'administration centrale. Un dernier arrêté du 1^{er} juillet 1945 réduit leur effectif à cinq par la réunion des délégations de la justice et de l'épuration et la suppression de la délégation aux relations avec les syndicats ouvriers. Le texte ne mentionne plus les délégués ministériels qui échappent à la tutelle du commissaire et constituent des services extérieurs de l'État communiquant directement avec leurs ministères de rattachement¹⁵.

Cette réduction des effectifs du commissariat va de pair avec la limitation progressive de ses champs d'action. Le phénomène débute le 13 octobre 1944 avec la suppression des pouvoirs exceptionnels des commissaires consécutive au rétablissement des communications. Il est amplifié par la réorganisation de l'administration centrale et des services extérieurs qui retrouvent progressivement leurs domaines de compétence traditionnels.

Les champs d'action du commissariat de la République

La structure administrative du commissariat de la République et ses archives sont le reflet des missions exercées au sein de l'institution. En plus des attributions traditionnelles de coordination et de contrôle, les actions menées par le commissaire et ses collaborateurs sont dictées par les circonstances particulières de la Libération. Il s'agit, dans tous les domaines, de dresser le bilan et d'assumer les conséquences de cinq années de guerre et d'occupation. Les services spécialisés, désignés plus haut, interviennent chacun dans leur champ de compétences particulier, mais sans exclusive. En effet, la majorité des dossiers ici décrits,

¹⁵ Enquête sur les services régionaux, novembre 1945-janvier 1946, 283 W 49.

proviennent du commissaire de la République ou de son directeur de cabinet, même si les affaires qu'ils concernent ont pu être traitées en amont par les délégués compétents.

Les missions d'*administration générale*¹⁶ sont assumées directement par le commissaire ou par son secrétaire général, Roger Guibeaud, supplanté lors de la réorganisation de janvier 1945 par un directeur de cabinet, Prosper Grobert. Relèvent de ce domaine l'organisation interne du commissariat, les relations avec l'administration centrale et les préfets, la préparation et la rédaction des arrêtés et la coordination des services régionaux.

S'ajoutent à ces attributions l'organisation des *élections* et les relations avec les *collectivités locales*. À cet égard, la période est marquée d'une part, par le rétablissement provisoire et l'épuration des municipalités et des conseils généraux opérés en application des ordonnances des 21 avril et 3 novembre 1944 sur l'organisation des pouvoirs publics, d'autre part, par les élections municipales, cantonales et législatives de 1945.

Les relations avec les organismes issus de la *Résistance* constituent un autre volet important de l'action du commissariat. Jusqu'à la réorganisation de janvier 1945, trois délégués se partageaient cette compétence : le délégué aux relations avec les comités de Libération, Élie Péju, et les délégués des Forces françaises de l'intérieur (FFI) et des Milices patriotiques. Les deux derniers n'ont pas été maintenus en raison de l'intégration des FFI à l'armée régulière et des Milices patriotiques aux services de police. En ce qui concerne les comités départementaux (CDL) et locaux (CLL) de la Libération, nous sont parvenus des dossiers provenant tant du secrétariat du commissaire que du délégué compétent. Malgré la volonté constamment manifestée par Yves Farge d'associer les comités à ses décisions, les relations furent parfois tendues, notamment avec Alban-Vistel, président du CDL du Rhône. En application de l'ordonnance du 21 avril 1944, les CDL ont été dissous et remplacés par les conseils généraux élus à l'automne 1945.

La gestion des affaires relatives aux *victimes de guerre* était assurée par différents services régionaux et départementaux, notamment ceux du ministère des Prisonniers, déportés et réfugiés (PDR) dont les dysfonctionnements étaient régulièrement dénoncés par Yves Farge. Cette situation l'amena à prendre lui-même en main ce dossier délicat avec l'assistance du médecin général Gabrielle, délégué à la Santé.

« Au temps où l'on se débattait dans les circulaires, télégrammes et brochures contradictoires du Ministère des Prisonniers et Déportés - rapporte Yves Farge - pour savoir comment il faudrait s'y prendre afin de mieux rapatrier nos camarades délivrés, j'avais jugé nécessaire pour dissiper les fumées des plans, d'aller de la frontière suisse à Lyon, participer au voyage des rescapés. Il me fut alors possible de rectifier l'erreur, d'enregistrer la défaillance, de préciser l'imprécision ; et depuis le poste frontière jusqu'au centre d'hébergement, je fus à même d'étudier tout ce qui était du ressort de la sécurité, de l'hygiène et de la fraternité.

¹⁶ Les mots en italique correspondent aux subdivisions du sommaire du répertoire.

« J'ai plus appris en une nuit au contact des disciplines que s'étaient volontairement imposées les délinquants de Dachau et de Ravensbruck, que durant ces longues et ennuyeuses séances au cours desquelles les Autorités ministérielles dictaient aux autorités régionales leur conduite. »¹⁷

Souhaitant par ailleurs solutionner le problème des spoliations, il étendit à tous les départements de la région la mission du professeur Terroine, administrateur-séquestre de l'ex-commissariat aux questions juives pour le département du Rhône¹⁸. En raison du succès de cette expérience régionale, celle-ci sera transposée au plan national et Terroine sera chargé en mars 1945 de la direction du service national des restitutions des biens des victimes des lois et mesures de spoliation. Une autre tâche chère au cœur de Farge était l'aide aux populations du Vercors résistant. Il constitua pour cela un comité d'aide et de reconstruction, chargé de pourvoir aux besoins de première urgence et d'établir un plan de reconstruction. Parallèlement, il chargea le docteur Pierre Mazel, professeur de médecine légale et ancien détenu de la prison de Montluc, de la création d'un service de recherche des crimes de guerre, baptisé Mémorial de l'oppression. Il s'agissait « de dresser le livre jaune des atrocités » commises par les forces d'occupation dans la région Rhône-Alpes¹⁹. La première partie de ce « livre jaune », relative aux départements du Rhône et de l'Ain a été publiée dès 1945²⁰. Ce service, qui constituait à sa création une délégation du commissariat a été érigé par la suite en service extérieur du ministère de la Justice sous la dénomination de délégation régionale du service de recherche des crimes de guerre ennemis. Ses archives sont aujourd'hui conservées aux Archives départementales du Rhône²¹.

L'épuration était évidemment au centre des préoccupations du commissaire de la République et de ses collaborateurs. La politique générale d'Yves Farge en la matière se voulait fondée sur un principe de justice et d'équité. Dans un discours qu'il prononça place Bellecour, un mois après la Libération²², il manifesta sa volonté de réprimer en priorité les hauts responsables de la collaboration et de montrer plus d'indulgence envers les « lampistes » :

« Il faut que l'on sache que si nous nous sommes montrés implacables pour les miliciens adultes ; que si nous avons toujours considéré que le fait d'avoir un passé militaire honorable et parfois glorieux ne pouvait être qu'une circonstance aggravante quand les décorations restaient accrochées sur la poitrine d'un traître [...], nous nous sommes penchés avec plus de mansuétude sur un seul dossier, le dossier du lampiste.

« Car nous pensons que si nous voulons aller au fond de l'épuration, c'est au sommet de la hiérarchie qu'il faut porter le fer. [...]

« L'épuration doit avoir des bornes, et dans le temps et dans sa notion même. Sinon "un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure" et l'on n'en aura jamais fini ».

¹⁷ Y. Farge, *op. cit.*, p. 275.

¹⁸ Arrêté n° 223 du 23 septembre 1944. Journal officiel du commissariat de la République, p. 38.

¹⁹ Note du 22 septembre 1944, citée plus haut, 283 W 3.

²⁰ *Mémorial de l'oppression, région Rhône-Alpes*, fascicule n° 1, Lyon, Giraud-Rivoire, 1945.

²¹ Fonds non coté, en cours de classement.

²² Y. Farge, *op. cit.*, p. 226.

Les procédures mises en œuvre pour la répression des faits de collaboration et des activités antinationales - appellation officielle de l'épuration - faisaient intervenir l'ensemble des autorités civiles et militaires de la région. En premier lieu, les services de police coordonnés par le secrétaire général, mènent des enquêtes, établissent les listes de suspects et procèdent aux arrestations. Ils sont assistés dans ces missions par les autorités militaires, les FFI ou les milices patriotiques. Les préfets procèdent aux internements administratifs. Les comités de Libération transmettent leurs avis par le biais de leurs commissions d'épuration. Les services spécialisés du commissariat sont également amenés à intervenir au titre de l'épuration administrative ou économique. Le délégué à l'épuration, M^e Paul Vienney, avocat à la cour d'appel de Paris, est ensuite chargé d'examiner toutes les propositions avant leur transmission aux préfets et au parquet. Il est assisté par le service régional de centralisation des renseignements concernant l'épuration créé par un arrêté d'Yves Farge du 30 octobre 1944²³.

La phase judiciaire de l'épuration est assurée dans les premiers temps par les cours martiales instituées par un arrêté du commissaire de la République du 3 septembre 1944. La composition de celle du Rhône est fixée par un autre arrêté du 8 septembre et tient sa première séance dès le lendemain. Jusqu'au 5 octobre, date de sa suppression, elle a prononcé 43 condamnations : 28 à mort dont deux commuées en travaux forcés par Yves Farge et 15 à des peines de prison²⁴.

Pour compléter et accélérer ce dispositif, Yves Farge institua des commissions de criblage, chargées d'effectuer un premier tri des détenus dont un grand nombre avaient été arrêtés sans qu'aucun dossier n'ait été constitué²⁵. Ces commissions avaient pour mission de :

- constituer les dossiers des prévenus,
- vérifier les motifs d'arrestation,
- orienter les dossiers selon la nature des infractions constatées

Les trois commissions de criblage de Lyon ont été créées par arrêtés des 7, 27 septembre et 17 octobre 1944. Elles étaient respectivement chargées d'examiner les cas des détenus des prisons de Montluc, Saint-Paul et Saint-Joseph, et du fort de Vancia. Une statistique établie au 1^{er} décembre 1944 pour le département du Rhône fait état que sur un total de 2119 personnes arrêtées, 1864 sont passées devant les commissions de criblage. Parmi ceux-là 42 détenus ont été renvoyés devant les cours martiales, 159 devant un tribunal militaire, 808 devant les cours de justice, 31 devant les juridictions de droit commun, 204 ont fait l'objet de décisions administratives d'internement et 620 ont été remis en liberté provisoire²⁶. Les commissions ont été dissoutes en janvier 1945.

²³ Les dossiers individuels constitués par ce service ne sont pas conservés dans ce versement, mais des chemises vides pré-imprimées à son en-tête et réutilisées à d'autres fins attestent de leur existence.

²⁴ M. du Pouget, « Les juridictions d'exception de la période de l'occupation et de la Libération à Lyon », dans *Cahiers d'histoire*, numéro spécial *La Libération et après*, t. 39, n° 3-4, 1994.

²⁵ Rapport d'Yves Fage au ministre de l'Intérieur, 21 novembre 1944, 283 W 87.

²⁶ 283 W 87.

En application de l'ordonnance du 26 juin 1944 relative à la répression des faits de collaboration, promulguée par arrêté du 29 septembre, les cours martiales ont été remplacées par les cours de justice. Celles-ci sont installées au siège de chaque cour d'appel et sont composées de sections départementales. Leur ressort, pour la région Rhône-Alpes, s'établit de la manière suivante :

- Cour de justice de Lyon : sections du Rhône, de la Loire et de l'Ain
- Cour de justice de Grenoble : sections de l'Isère et de la Drôme
- Cour de justice de Chambéry : sections de Savoie et de Haute-Savoie
- Section de l'Ardèche (ressort de la cour de justice de Nîmes)

Jusqu'au rétablissement des communications les recours en grâce aux peines prononcées par les juridictions d'exception étaient présentées au commissaire de la République. Par la suite, c'est le général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire, qui prononçait les commutations de peines par décret. Le commissaire de la République était chargé d'informer les magistrats et les préfets de ces décisions.

Les mesures administratives d'internement, d'astreinte à résidence et d'éloignement étaient prises par les préfets. En application de l'ordonnance du 4 octobre 1944, les arrêtés étaient vérifiés par des commissions départementales, sur les avis desquelles le commissaire de la République statuait. Les arrêtés ainsi rendus n'étaient cependant pas publiés au *Journal officiel du Commissariat de la République*.

Toutes les sanctions judiciaires ou administratives, prises au titre de l'épuration pouvaient s'accompagner de la mise en administration-séquestre des biens des intéressés. Un arrêté du commissaire de la République du 3 septembre 1944 précise que cette mesure était applicable aux biens de tout individu « suspendu de ses fonctions, arrêté ou sur le coup d'un mandat d'amener, condamné pénal, interné administrativement ». En vertu d'un arrêté complémentaire du 16 septembre 1944, la procédure est étendue « aux personnes morales dont l'un des dirigeants responsables depuis le 16 juin 1940 se trouve dans une des situations prévues » par l'arrêté précédent. C'est ainsi que certains organismes publics comme le commissariat aux questions juives ou les chantiers de jeunesse ont été confiés à des administrateurs-séquestre chargés de leur liquidation. La mesure a également été appliquée aux entreprises privées au titre de l'épuration économique. Ce moyen a été plusieurs fois utilisé par Yves Farge, tant pour contribuer à la reconstruction économique de la région, que pour tenter dans ces entreprises une expérience d'autogestion. Ce fut le cas notamment de la société des automobiles Berliet, mise en administration-séquestre par arrêté du 5 septembre 1944. « Nous décidâmes, avec mes collaborateurs - rapporte Farge - de tenter la première expérience de démocratie ouvrière au sein d'une entreprise industrielle »²⁷. Cette initiative est à rapprocher de celle de Raymond Aubrac, commissaire régional de la République à Marseille²⁸. Dans leurs souvenirs, les deux hommes rapportent le succès qu'ils ont rencontré et la satisfaction qu'ils ont éprouvée en menant cette politique économique originale.

²⁷ Y. Farge, op. cit., p.262.

²⁸ R. Aubrac, *Où la mémoire s'attarde*, Paris, Odile Jacob, 1996, 2000, p. 171-180.

Le domaine de la *justice*, très voisin de celui de l'épuration relevait, jusqu'à la réorganisation de janvier 1945, de deux délégués. Pierre Garraud, doyen de la faculté de droit de Lyon, délégué à la justice civile et le général Doyen, délégué à la justice militaire « veillent à l'épuration de la magistrature, à la mise en place des textes nouveaux et au bon fonctionnement de l'appareil judiciaire »²⁹. L'arrêté de janvier 1945 ne mentionne plus le délégué militaire et celui de juillet enregistre la fusion des délégations de l'épuration et de la justice. Le comité juridique, créé avant la Libération, était un organe de conseil, maintenu jusqu'en novembre 1945. Les relations avec l'*administration pénitentiaire* étaient assurées par le secrétariat du commissaire.

Les services de *police* étaient placés sous les ordres du secrétaire général pour la police, Marc Laurent. Celui-ci assurait la coordination des opérations et informait le commissaire de toutes les affaires relatives à la sécurité publique. Dans ce domaine plus que tout autre, l'épuration tient une place primordiale : épuration de la police de Vichy, enquêtes et arrestations effectuées au titre de l'épuration en général, répression de l'épuration sauvage et des attentats. Les missions de surveillance de la population étaient assumées par les services des renseignements généraux et des contrôles techniques. Ce dernier transmettait au commissariat tous les documents résultant de son activité : transcriptions de conversations téléphoniques, copies de lettres et de télégrammes, rapports de synthèse.

La *gendarmerie* rendait également compte de ses activités, et particulièrement des opérations de répression menées dans les Alpes contre des groupes incontrôlés de résistants armés. Les commandants des légions XIV et XIV bis (Lyon et Grenoble) transmettaient au commissaire de la République des rapports périodiques sur l'état d'esprit des populations.

Les *affaires militaires* n'étaient pas suivies par un délégué particulier. Cependant le colonel Descours, gouverneur militaire de la XIV^e région militaire et le commissaire de la République entretenaient une correspondance très régulière, par laquelle ils se tenaient réciproquement informés de toutes les affaires intéressant la sécurité intérieure et extérieure de la région.

La *santé* publique constituait un enjeu important de la politique du commissaire de la République dans une région qui avait beaucoup souffert de la guerre et qui accueillait un nombre important de réfugiés et de soldats dans ses hôpitaux. Le médecin général Gabrielle, délégué à la santé, était assisté du professeur Pierre Mallet-Guy, chargé de la direction et coordination des services hospitaliers civils et militaires. Ils exerçaient un contrôle sur les services de santé civils et militaires, les établissements hospitaliers et les professions médicales. Les questions d'assistance et d'hygiène relevaient également de leur compétence, notamment en ce qui concerne l'enfance qui préoccupait particulièrement Yves Farge.

L'*assistance* et les relations avec les *œuvres sociales* étaient gérées par deux services distincts aux compétences voisines : la délégation aux œuvres sociales et le service social. La délégation aux œuvres sociales, dirigée par Germaine Ribière, était particulièrement chargée de la coordination des missions d'assistance envers les populations en difficulté. Les secours

²⁹ Note du 22 septembre 1944, 283 W 3.

aux habitants des régions sinistrées comme le Vercors constituaient une des actions prioritaires du commissariat dans ce domaine. La création des villages d'enfants fut également une entreprise importante, marquée par l'investissement personnel du commissaire de la République. Imaginés par Yves Farge dès avant la Libération de Lyon, les villages avaient pour objet de « grouper hors des centres urbains les enfants déficients ou victimes de guerre et d'assurer leur éducation dans les meilleures conditions matérielles et morales »³⁰. Le projet prit forme à l'automne 1944 et, dès la fin de l'année, 1200 enfants étaient installés dans les hôtels et chalets réquisitionnés de Megève et Villard-de-Lans. Dans un rapport adressé au ministre de l'Économie nationale le 30 décembre 1944³¹, Yves Farge explique les raisons qui l'ont amené à choisir Megève pour installer le premier village :

«Megève a été pendant trois ans la ville où miliciens, officiers allemands représentants d'un monde faisandé, se sont rencontrés pour mener une existence qui se traduit encore par des prix de repas à 500 francs et des litres de lait à 60 francs[...].

« Pour le bon équilibre et le moral de la Nation, il fallait mettre un terme au scandale de Megève. D'accord avec les hautes autorités universitaires de notre région, nous avons décidé de placer dans les hôtels de Megève les enfants déficients de nos écoles primaires choisis après un examen médical rigoureux. »

Le projet rejoignait donc trois préoccupations importantes du commissaire : l'assistance à l'enfance, l'épuration et la lutte contre le marché noir. La gestion matérielle des centres était au départ assurée par la délégation aux œuvres sociales du commissariat de la République et la direction pédagogique par l'inspection académique. En février 1945, les villages prirent un statut associatif sous la dénomination d'« Œuvre des villages d'enfants et écoles de plein air », placée sous le haut patronage d'Yves Farge dont les successeurs au commissariat de la République continuèrent d'assurer la présidence jusqu'en mars 1946.

Le service social du commissariat de la République, rattaché à la délégation à la santé, était dirigé depuis mai 1945 par M^{elle} Gaspard, assistante sociale. Les deux missions principales de cette entité étaient la coordination des actions des œuvres sociales et l'instruction des demandes de secours transmises par le cabinet du général de Gaulle.

L'*économie* relevait de la compétence du professeur Georges Levasseur, secrétaire général aux affaires économiques. Les problèmes cruciaux de la période étaient évidemment le ravitaillement et le marché noir. En matière de ravitaillement et de contrôle des prix, Yves Farge est encore à l'origine d'une initiative originale : la commission régionale de régulation des prix des fruits et légumes. Créée par arrêté du 23 mai 1945, elle avait pour but « d'assurer tant à l'achat qu'à la vente, un prix normal des denrées et produits de première nécessité »³². Elle fonctionnait comme une coopérative d'achat. Les fruits et légumes étaient achetés aux producteurs à des prix fixés en accord avec eux, transportés par les camions du Ravitaillement général et revendus à Lyon dans des « magasins témoins » et sur les marchés. Cette expérience de vente directe du producteur au consommateur est caractéristique des orientations économiques d'Yves Farge, au même titre que celle tentée aux usines Berliet. La répression des infractions économiques et du marché noir étaient à la charge des comités départementaux de confiscations des profits illicites, institués par l'ordonnance du 18 octobre

³⁰ Statuts de l'œuvre des villages d'enfants, 283 W 153.

³¹ 283 W 153.

³² *Journal officiel du commissariat de la République*, arrêté n° 1056, p. 470, 283 W 36.

1944. Les comités, les préfets et le directeur régional du contrôle économique tenaient le commissaire informé des mesures prises pour lutter contre le marché noir. Le service régional de la guerre économique et du blocus, créé par arrêté du 23 septembre 1944, était quant à lui chargé d'appliquer des textes relatifs aux biens ennemis et aux rapports économiques avec l'ennemi, d'organiser la recherche et l'identification des biens spoliés et de coordonner les mesures de séquestre. Il a été supprimé sur ordre du ministre des finances avant mai 1945.

Dans le domaine du *travail*, les actions du commissariat de la République étaient orientées sur deux axes principaux, l'épuration et la liquidation des organismes de Vichy comme le STO ou la Corporation paysanne d'une part, la reconstitution des syndicats ouvriers et agricoles, d'autre part. Les relations avec les syndicats ouvriers étaient assurées par Marcel Dedieu, secrétaire de la Fédération des transports. Cette délégation a été supprimée lors de la réorganisation du cabinet du 1^{er} juillet 1945.

Les *transports* routiers, ferroviaires et fluviaux relevaient de la compétence de l'inspecteur général des ponts et chaussées Gex, d'abord directeur régional, puis délégué des communications lors de la réorganisation de janvier 1945. Selon les termes d'un rapport du 22 septembre 1944³³, « c'est avec la même volonté d'avoir une vue d'ensemble sur une région actuellement morcelée par les destructions, que le Commissaire de la République a chargé M. Gex, Inspecteur des Ponts et Chaussées, de chapeauter à la fois le service des Ponts et d'assurer les liaisons voulues avec les Alliés, pour les reconstructions nécessaires ». À ces tâches s'ajoutaient la gestion des réquisitions et la police de la circulation. En matière de transports en commun, la période est marquée par un conflit syndical à la Compagnie des omnibus et Tramways de Lyon.

En matière de *tourisme* et de *presse* les actions du commissariat paraissent avoir été limitées. C'est tout au moins ce que laisse deviner le faible volume des papiers concernant ces sujets.

Les *relations diplomatiques* ont eu pour principaux objets la réouverture des postes consulaires et la gestion des affaires relatives aux ressortissants étrangers.

Enfin, les *relations interalliées*, étaient assurées dans un premier temps par Raoul Blanchard, professeur à la faculté des lettres de Grenoble, puis par Noël Monod à partir du 17 octobre 1944. La présence des autorités alliées, civiles et militaires, impliquait que de nombreuses affaires soient instruites en liaison avec elles. C'était la vocation de cette délégation dont les archives reflètent la multiplicité des actions. Son rôle d'intermédiaire entre les alliés, d'une part, et la population et les autorités françaises, d'autre part, explique que ses interventions relèvent de l'ensemble des champs de compétence du commissariat de la République.

³³ 283 W 3.

CLASSEMENT

Le plan de classement établi tente de refléter la structure administrative de l'institution. Les dossiers de caractère général ont été décrits en tête du répertoire sous les rubriques :

- *Administration générale,*
- *Élections et collectivités locales.*

Viennent ensuite les parties du fonds résultant des actions imposées par les circonstances particulières de la période :

- *Résistance et comités de Libération,*
- *Victimes de guerre,*
- *Épuration.*

Les domaines de compétence permanents de l'administration préfectorale ont été répartis en trois groupes. Les affaires relatives à la justice et à la sécurité sont représentées dans les rubriques :

- *Justice et administration pénitentiaire,*
- *Police et gendarmerie,*
- *Affaires militaires.*

La santé publique et l'assistance apparaissent sous les intitulés :

- *Santé,*
- *Assistance et œuvres sociales.*

Sont ensuite traités les thèmes économiques et sociaux :

- *Économie,*
- *Travail,*
- *Transports,*
- *Tourisme,*
- *Presse.*

La partie intitulée *Relations diplomatiques et interalliées*, bien que spécifique à la période, a été placée en fin de répertoire, car, comme nous l'avons vu, les documents qu'elle contient concernent la plupart des sujets abordés dans le reste du fonds.

Dans un souci de respect interne du fonds, les dossiers produits par le commissaire de la République ou son directeur de cabinet ont été, le cas échéant, distingués de ceux provenant des délégations spécialisées. Au sein d'une même partie, les premiers ont été regroupés sous le titre *Secrétariat du commissaire*, et les seconds sous le nom de la délégation concernée.

Tri et éliminations

En vertu des instructions de la direction des Archives de France relatives aux fonds d'archives de la Seconde Guerre Mondiale, aucune élimination n'a été effectuée. Certains dossiers isolés provenant du cabinet du préfet du Rhône ont été extraits du fonds, puis rassemblés et répertoriés sous le numéro de versement 3764 W.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES**

Ne sont recensés ici que les fonds d'archives en relation directe avec les activités principales du commissaire de la République. Pour plus de détail on se reportera à *La Seconde guerre mondiale ; Guide des sources conservées en France, 1944-1945*, Paris, Archives nationales, 1994.

Archives départementales du Rhône

Cabinet du préfet

- 182 W : cabinet du préfet régional (1941-1944), en particulier 182 W 271-280.
- 437 W et 668 W : cabinet du préfet du Rhône (1940-1970).

Justice

- 271 W, 394 W, 1632 W et versements non cotés : cour de justice de Lyon, sections et chambres civiques du Rhône, de l'Ain et de la Loire (1944-1950).
- versement non coté : cour martiale.
- versement non coté : service de recherche des crimes de guerre, dit mémorial de l'oppression.

Services de police

- 45 W : bureau de police générale de la préfecture (1939-1960).
- 3335 W, 3460 W, 3617 W et 3649 W : service régional de police judiciaire (1937-1965).
- 3551 W et 3554 W : service des renseignements généraux (1940-**).

Archives privées

- 31 J : commission d'histoire de la guerre (1914-1998).

Archives nationales **

Ministère de l'Intérieur

- F^{1a} 4022 : service central des commissariats de la République, Lyon (1944-1945).
- F1b I 1070 : dossier d'Yves Farge.

Archives départementales de l'Ain

- 180 W ; cabinet du préfet.

Archives départementales de l'Ardèche

- 72 W : cabinet du préfet.

Archives départementales de la Drôme

- 55 W, 348 W, 357 W, 359 W, 500 W, 678 W et 949 W : cabinet du préfet (1939-1954).

Archives départementales de l'Isère

- ** : cabinet du préfet.
- ** : cour martiale de Grenoble.
- ** : cour de justice de Grenoble, sections et chambres civiques de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes (1944-1947).

Archives départementales de la Loire

- 2 W, 7 W, 85 W, 97 W et 726 W : cabinet du préfet.

Archives départementales de la Savoie

- 961 W, 963 W, 1372 W, 1373 W, 1375 W et 1382 W : cabinet du préfet.
- 1404 W et 1405 W : cour de justice de Chambéry, chambre civique et sections de Savoie et Haute-Savoie.

Archives départementales de Haute-Savoie

- 14 W, 15 W, 26 W, 44 W, 47 W, 49 W et 62 W : cabinet du préfet.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE**

- ARON (Robert), *Histoire de l'épuration*, Paris, *, 3 vol.
- AUBRAC (Raymond), *Où la mémoire s'attarde*, Paris, Odile Jacob, 1996, 2000, 466 p.
- AZÉMA (Jean-Pierre) et BÉDARIDA (François), *1938-1948 ; Les années de tourmente de Munich à Prague ; Dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 1137 p.
- CATTIN (Paul) et DUSONCHET (René), *L'Ain de 1939 à 1945 ; De la guerre à la Liberté ; Témoignages, documents et illustrations*, Bourg-en-Bresse, Archives départementales de l'Ain, 1983, 120 p.
- CHAUVY (G.), *Lyon des années bleues : libération, épuration*, Paris, Plon, 1987, 260 p.*
- DOUEIL (Pierre), *L'administration locale à l'épreuve de la guerre (1939-1949)*, Paris, Sirey, 1950, 402 p.
- FARGE (Yves), *Rebelles, soldats et citoyens ; Carnet d'un commissaire de la République*, Paris, Bernard Grasset, 1946, 332 p.
- FOULON (Charles-Louis), *Le pouvoir en province à la Libération*, PFNSP, 1975.*
- La Libération et après*, numéro spécial des *Cahiers d'histoire*, Lyon, Grenoble, Clermont, Saint-Étienne, Chambéry, t. 39, 1994, n° 3-4, 369 p.
- MAZEL (Pierre), *Mémorial de l'oppression, région Rhône-Alpes*, Lyon, 1945, 184 p.
- MORGAN (Claude), *Yves Farge*, Paris, Les Éditeurs Français réunis, 1954*
- RIOUX (Jean-Pierre), *La France de la Quatrième République ; 1. L'ardeur et la nécessité, 1944-1952*, Paris, Seuil (Nouvelle histoire de la France contemporaine, 15), 1980, 309 p.
- ROUSSO (Henry), *Vichy, l'événement, la mémoire, l'histoire*, Paris, Gallimard (folio histoire), 2001, 746 p.
- RUBY (Marcel), *La libération de Lyon*, Lyon, 1985, 96 p.
- RUBY (Marcel), *Lyon et le Rhône dans la guerre, 1939-1945*, Le Coteau, Horvath, 1990, 239 p.
- RUDE (Fernand), *Libération de Lyon et de sa région*, Paris, Hachette, 1974.*

RÉPERTOIRE

L'astérisque (*) suivant un numéro d'article indique qu'il s'agit d'un registre

SOMMAIRE

LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION.....	283 W 1
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	283 W 2-53
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE.....	283 W 2-7
ENREGISTREMENT DE LA CORRESPONDANCE.....	283 W 8-21
RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION CENTRALE.....	283 W 22-26
ARRÊTÉS DU COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE.....	283 W 27-38*
RELATIONS AVEC LES PRÉFETS.....	283 W 39-47
FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION.....	283 W 48-52
PROTOCOLE.....	283 W 53
ÉLECTIONS POLITIQUES ET COLLECTIVITÉS LOCALES.....	283 W 54-59
ÉLECTIONS POLITIQUES.....	283 W 54-57
COLLECTIVITÉS LOCALES.....	283 W 58-59
RÉSISTANCE ET COMITÉS DE LIBÉRATION.....	283 W 60-69
SECRÉTARIAT DU COMMISSAIRE.....	283 W 60-64
DÉLÉGATION AUX RELATIONS AVEC LES COMITÉS DE LIBÉRATION ET LES MUNICIPALITÉS.....	283 W 65-69
VICTIMES DE GUERRE.....	283 W 70-76
ÉPURATION.....	283 W 77-97
SECRÉTARIAT DU COMMISSAIRE.....	283 W 77-96
Arrestations et internements administratifs.....	283 W 77-82
Juridictions d'exception.....	283 W 83-87
Groupements antinationaux.....	283 W 88
Épuration administrative.....	283 W 89-90
Épuration économique.....	283 W 91-93
Affaires particulières.....	283 W 94-96
DÉLÉGATION À L'ÉPURATION.....	283 W 97
JUSTICE ET ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.....	283 W 98-100
POLICE ET GENDARMERIE.....	283 W 101-121
ORGANISATION ET ACTIVITÉS DES SERVICES.....	283 W 101-103
SERVICE DES CONTRÔLES TECHNIQUES (Interception et contrôle des communications postales, télégraphiques et téléphoniques).....	283 W 104-110
GENDARMERIE.....	283 W 111-112
ENQUÊTES ET OPÉRATIONS DE POLICE.....	283 W 113-116
SURVEILLANCE DES FRONTIÈRES.....	283 W 118-118
CIRCULATION ET POLICE ADMINISTRATIVE.....	283 W 119-121
AFFAIRES MILITAIRES.....	283 W 122-126

SANTÉ	283 W 127-150
SECRÉTARIAT DU COMMISSAIRE	283 W 127
DÉLÉGATION À LA SANTÉ	283 W 128-143
Affaires générales	283 W 128-130
Services de santé civils et militaires	283 W 131-133
Organisations et professions médicales	283 W 134-138
Assistance et hygiène	283 W 139-143
DIRECTION DES SERVICES HOSPITALIERS CIVILS ET MILITAIRES	
.....	283 W 144-150
ASSISTANCE ET ŒUVRES SOCIALES	283 W 151-159
SECRÉTARIAT DU COMMISSAIRE	283 W 151-153
DÉLÉGATION AUX ŒUVRES SOCIALES	283 W 154
SERVICE SOCIAL DE LA DÉLÉGATION À LA SANTÉ	283 W 155-159
ÉCONOMIE	283 W 160-172
AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES	283 W 160-164
RAVITAILLEMENT	283 W 165-169
INFRACTIONS ÉCONOMIQUES, MARCHÉ NOIR	283 W 170-172
TRAVAIL	283 W 173-175
TRANSPORTS	283 W 176-180
TOURISME	283 W 181
PRESSE	283 W 182-183*
RELATIONS DIPLOMATIQUES ET INTERALLIÉES	283 W 184-214
SECRÉTARIAT DU COMMISSAIRE	283 W 184-187
DÉLÉGATION AUX RELATIONS INTERALLIÉES	283 W 188*-214
Affaires générales	283 W 188*-194
Relations avec les autorités alliées	283 W 195-200
Relations diplomatiques	283 W 201-204
Ressortissants étrangers	283 W 205-207
Prisonniers, déportés et réfugiés	283 W 208
Épuration	283 W 209
Affaires économiques	283 W 210-214

LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION

- 283 W 1 Rétablissement de la légalité républicaine et réorganisation de l'État : ordonnances et décrets du Comité de Libération nationale et du gouvernement provisoire, projet constitutionnel, instructions ministérielles, compte rendu de la réunion du 27 juin 1944 entre les représentants anglais et français. 1943-1946

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE

- 283 W 2 Pouvoirs et attributions des préfets régionaux et des commissaires régionaux de la République : lois, ordonnances, décrets, circulaires ministérielles, liste des commissaires régionaux de la République et des préfets nommés à la Libération, chiffres de population des départements de la région de Lyon. 1941, 1944-1946
- 283 W 3 Statut, organisation et composition du cabinet : ordonnances, décrets, arrêtés du commissaire de la République, note sur la composition et les attributions du cabinet. 1944-1945
- 283 W 4 Budget, prévision, exécution, contrôle et liquidation³⁴ : budgets prévisionnels, demandes de crédits, états de dépenses, arrêtés du commissaire de la République, rapports justificatifs des dépenses, cahier d'enregistrement des dépenses, rapport de la cour des comptes, mémoires, factures, reçus, télégrammes, notes, correspondance. 1944-1950
- 283 W 5 Personnel, recrutement, gestion et rémunération : listes nominatives, bulletins de demande d'emploi, fiches individuelles de renseignements, actes d'état civil, états mensuels des salaires, états d'heures supplémentaires, états des primes de technicité des sténo-dactylographes, décrets, circulaires ministérielles, arrêtés du commissaire de la République, notes, correspondance. sept. 1944-avril 1946

³⁴ Après la suppression du commissariat en mars 1946, la liquidation des dépenses a été opérée par le service liquidateur du commissariat de la République de la région Rhône-Alpes, rattaché au cabinet du préfet du Rhône.

- 283 W 6 Locaux³⁵, réquisition, location, affectation et aménagement : arrêtés du commissaire de la République, actes notariés, conventions, états des surfaces occupées, états de répartition des loyers par service, mémoires et procès-verbaux de réception de travaux, inventaires de mobilier, pièces de procédure relatives à un contentieux avec des entrepreneurs, rapports, notes, correspondance. 1944-1949
- 283 W 7 Réseau téléphonique spécialisé du ministère de l'Intérieur, installation et financement : notes, correspondance. avril 1945-mars 1946

ENREGISTREMENT DE LA CORRESPONDANCE

- 283 W 8*-12* Courrier au départ. 1944-1946
- 8* 5 sept.-12 déc. 1944.
- 9* 14 déc. 1944-20 mars 1945.
- 10* 21 mars-19 juill. 1945.
- 11* 19 juill.-31 déc. 1945.
- 12* 2 janv.-16 mai 1946.
- 283 W 13* Courrier à l'arrivée. 21 sept.1944-12 mars 1945
- 283 W 14*-15* Télégrammes au départ. 1944-1946
- 14* 20 sept.-31 déc. 1944.
- 15* 2 janv.-18 nov. 1945.
- 283 W 16*-18* Télégrammes à l'arrivée. 1945-1946
- 16* 2 janv.-19 avril 1945.
- 17* 19 avril-24 sept. 1945.
- 18* 25 sept. 1945-3 avril 1946.
- 283 W 19*-21* Circulaires ministérielles. 1945-1946
- 19* 16 mars-4 août 1945.
- 20* 6 août 1945-14 janv. 1946.
- 21* 15 janv.-3 avril 1946.

³⁵ Les services du commissariat étaient répartis entre l'hôtel de la préfecture du Rhône et un immeuble réquisitionné, 4-6 rue de la Part-Dieu. Ce dernier sera réaffecté à la direction départementale du ravitaillement après la dissolution du commissariat, en juin 1946. Voir aussi 283 W 53.

RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION CENTRALE

- 283 W 22 Rapports périodiques d'information³⁶ adressés au ministre de l'Intérieur et au cabinet civil du Général de Gaulle (janv.-déc. 1945), correspondance et circulaire jointes (sept.1944-janv. 1946). 1944-1946
- 283 W 23-26 Relations avec les ministères : circulaires ministérielles, correspondance, pièces à l'appui³⁷ (classement par département ministériel). 1944-1946
- 23 Intérieur³⁸.
- 24 Affaires étrangères ; Agriculture ; Anciens combattants ; Économie nationale³⁹ ; Éducation nationale⁴⁰ ; ministre d'État⁴¹ ; Finances.
- 25 Guerre ; Information⁴² ; Justice ; Marine ; Population ; Postes et télégraphes ; Prisonniers, déportés et réfugiés⁴³.
- 26 Production industrielle ; Ravitaillement ; Reconstruction et urbanisme ; Santé publique et population ; Travail et sécurité sociale ; Travaux publics.

ARRÊTÉS DU COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE

- 283 W 27-28 Minutes originales. 1944-1946
- 27 3 sept. 1944-12 fév. 1945⁴⁴.
- 28 12 fév. 1945-31 mars 1946.

³⁶ Plan des rapports : I. Situation générale de la région ; II. Fonctionnement de l'administration ; III. Assemblées départementales et municipales ; IV. Répression de la collaboration ; V. La Résistance ; VI. Les forces armées de la Résistance ; VII. La vie politique ; VIII. La presse et la radio ; IX. La vie économique et sociale ; X. État sanitaire ; XI. Assistance aux prisonniers, déportés et réfugiés ; XII. Relations avec les autorités alliées civiles et militaires.

³⁷ Les pièces jointes à la correspondance et parfois aux circulaires constituent souvent de véritables dossiers d'affaires dont l'énumération n'est pas l'objet du présent répertoire. Les documents les plus remarquables sont signalés en note, à titre d'exemple.

³⁸ À signaler : rapport sur l'ancien préfet régional Angéli (25 octobre 1944) ; rapport général d'information du préfet de la Savoie (2 novembre 1944) ; discours radiophonique d'Yves Farge du 9 décembre 1944 (11 décembre 1944) ; notes d'information des renseignements généraux sur quatre membres du gouvernement de Vichy domiciliés dans le Rhône (9 décembre 1944) ; dossier relatif aux revendications des habitants de la Haute-Maurienne pour la rétrocession à la France du plateau du Mont-Cenis (10 juillet 1945) ; dossier d'enquête relatif aux mauvais traitements dont se plaignent les internés administratifs (29 novembre 1945).

³⁹ À signaler : rapport sur les établissements Berliet (2 février 1945).

⁴⁰ À signaler : rapport sur la création d'un centre régional d'éducation ouvrière à Grenoble (16 novembre 1944).

⁴¹ Jules Jeanneney, ministre d'État chargé de la réorganisation des pouvoirs publics.

⁴² À signaler : dossier relatif à une grève des personnels du cinéma.

⁴³ À signaler : listes de travailleurs français en Allemagne décédés lors des bombardements alliés en 1944 (avril 1945).

⁴⁴ Lacunes : 3-11 sept. (numéros 2 à 100), 12-16 sept. (numéros 120 à 146).

283 W 29-35	Copies.	1944-1946
	29	3-11 sept. 1944.
	30	11 sept.-2 oct. 1944.
	31	2-23 oct. 1944.
	32	24 oct.-18 déc. 1944.
	33	18 déc. 1944- 18 avril 1945.
	34	18-27 avril 1945.
	35	28 avril 1945-13 mars 1946.
283 W 36-38	<i>Journal officiel du Commissariat de la République.</i>	1944-1946
	36*	Exemplaire complet, numéros 1 à 193. 4 sept. 1944-31 mars 1946
	37	Exemplaire incomplet relié, numéros 1 à 75 (4 sept. 1944-2 fév. 1945) ; exemplaire incomplet non relié, numéros 4 à 193 (7 sept. 1944-31 mars 1946). 1944-1946
	38*	Répertoire alphabétique des matières des arrêtés. sept. 1944-janv. 1946

RELATIONS AVEC LES PRÉFETS

283 W 39	Instructions du commissaire de la République aux préfets : circulaires et pièces à l'appui ⁴⁵ .	1944-1946
283 W 40-47	Dossiers départementaux : correspondance active et passive ⁴⁶ , arrêtés préfectoraux, recueils des actes administratifs, rapports des préfets, notes de service, rapports de police et de gendarmerie, notes d'information et rapports des renseignements généraux, rapports militaires, budgets prévisionnels, procès-verbaux des commissions de confiscation des profits illicites, délibérations des municipalités et des comités de Libération, ordres du jour syndicaux, affiches, tracts, coupures de presse (classement par département).	1944-1946
	40	Ain.
	41	Ardèche ⁴⁷ .
	42	Drôme ⁴⁸ .

⁴⁵ Pièces ayant motivé l'envoi des circulaires ou, exceptionnellement, réponses des préfets.

⁴⁶ Chaque dossier est constitué de deux sous-dossiers : 1) correspondance passive et documents transmis par les préfets ; 2) correspondance active et pièces ayant motivé l'envoi. Ces documents concernent tous les aspects de la vie des départements à la Libération, les plus remarquables sont signalés en note.

⁴⁷ À signaler : rapport sur les activités du comité départemental de Libération depuis juillet 1943 (nov. 1944).

- 43 Isère.
- 44 Loire⁴⁹.
- 45 Rhône⁵⁰.
- 46 Savoie.
- 47 Haute-Savoie.

FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION

- 283 W 48 Fonctionnaires du commissariat de la République et de l'administration préfectorale⁵¹, nomination, titularisation, notation et mutation : rapports d'appréciation du commissaire de la République et des préfets, notices, individuelles de renseignements, listes nominatives, décrets, circulaires ministérielles, correspondance. 1945-1946
- 283 W 49 Directions et services régionaux, enquête sur l'organisation et le fonctionnement⁵² : listes des services et de leurs chefs, état numérique du personnel, questionnaires d'enquête, fiches de renseignements par service, organigrammes, notes, correspondance (classement par ministère de tutelle). nov. 1945-janv. 1946
- 283 W 50 Direction régionale de l'éducation physique et des sports, organisation et personnel : correspondance, rapport, organigrammes, arrêtés ministériels d'affectation des inspecteurs de l'éducation physique, brochure de présentation du programme d'action du mouvement « Sport libre ». fév.-juin 1945)
- 283 W 51 Relations avec l'architecte départemental du Rhône : correspondance active relative aux locaux du commissariat de la République⁵³, aux centres d'accueil des prisonniers de guerre de Lyon et au palais de justice de Lyon, liste des bâtiments départementaux et des architectes et techniciens qui en sont chargés. sept. 1944-janv. 1946

⁴⁸ À signaler : dossier relatif à l'enlèvement et l'exécution de six collaborateurs détenus à la maison d'arrêt de Valence (sept.-oct. 1944) ; lettres et télégrammes de protestation des municipalités et des comités de Libération contre la destitution du préfet de Saint-Prix (déc. 1944-janv. 1945).

⁴⁹ À signaler : rapport sur les conditions de détention à la caserne Grouchy de Saint-Étienne, rédigé par une détenue (28 sept. 1944).

⁵⁰ Pas de correspondance passive hormis les notes de service adressées par le secrétaire général de la Préfecture. À signaler : états nominatifs du personnel de la préfecture du Rhône et de la préfecture de région sous Vichy (s.d.).

⁵¹ Membres du cabinet du commissaire de la République, préfets, sous-préfets, directeurs de cabinet et secrétaires généraux.

⁵² Application d'une circulaire du ministère de l'Intérieur du 18 novembre 1945.

⁵³ Voir aussi 283 W 6.

- 283 W 52 Projet de réforme : rapport intitulé *La nécessaire réforme de la structure administrative de l'État*, Préfecture du Rhône, Lyon (non signé).
nov. 1945

PROTOCOLE

- 283 W 53 Visites et réceptions officielles, cérémonies publiques, commémorations : notes de service, programmes, menus, plans de table, factures, notes de service, circulaires ministérielles, notes d'information des renseignements généraux, discours⁵⁴, correspondance. 1944-1946

ÉLECTIONS POLITIQUES ET COLLECTIVITÉS LOCALES

ÉLECTIONS POLITIQUES

- 283 W 54 Élections municipales des 29 avril et 13 mai 1945.- Instructions ministérielles (oct. 1944-mai 1945). Recensement des personnalités inéligibles : notices individuelles de renseignements, arrêtés préfectoraux, télégrammes, correspondance (classement par département : Isère, Rhône, Haute-Savoie, mars 1945). Situation politique à la veille des élections : rapports des préfets de l'Ardèche et de l'Isère (avril 1945). Résultats des premier et second tours : télégrammes, rapports des préfets, statistiques, notices individuelles de renseignements sur les candidats « inéligibles élus » et sur les candidats ministres ou parlementaires, statistique générale (avril-mai 1945).
oct. 1944-mai 1945
- 283 W 55 Élections générales et référendum du 21 octobre 1945, réglementation, révision des listes électorales, surveillance de la campagne électorale et organisation matérielle : textes officiels, circulaires, messages des renseignements généraux, rapports de police, télégrammes, correspondance.
août 1945-janvier 1946
- 283 W 56 Département de l'Ain.- Élections cantonales : rapport du préfet sur la participation des membres du comité départemental de Libération aux élections (octobre 1945). Élections municipales de Bellegarde, résultats : rapport du préfet (octobre 1945).
oct. 1945
- 283 W 57 Députés et conseillers généraux, renseignements fournis par les préfets et les renseignements généraux : listes nominatives, notices individuelles, notes, rapports, correspondance.
oct.-nov. 1945, mars 1946

⁵⁴ À signaler : texte de l'allocution d'Yves Farge prononcée au conseil municipal de Lyon le 8 mai 1945.

COLLECTIVITÉS LOCALES

- 283 W 58 Conseils généraux.- Assemblées provisoires, épuration des anciens conseils et nomination de conseillers provisoires⁵⁵ : instructions ministérielles, propositions des préfets, avis des comités départementaux de Libération, listes nominatives, notices individuelles de renseignements, notes d'information des renseignements généraux, télégrammes, correspondance (dossier général et classement par département⁵⁶, nov. 1944-juin 1945). Assemblées élues, première session (29-31 octobre 1945) : rapports des préfets de l'Ain, de la Drôme et de la Savoie, allocution du préfet du Rhône à la séance d'ouverture du conseil général du Rhône (oct.-nov. 1945).
nov. 1944-nov. 1945
- 283 W 59 Municipalités.- Instruction d'affaires relatives à la vie municipale, l'épuration, la police, le ravitaillement, le marché noir, les réquisitions, l'équipement et l'enseignement : correspondance avec les maires, vœux et délibérations des conseils municipaux, plaintes de particuliers (classement par département et par commune⁵⁷, 1944-1945). Maires et adjoints, attribution d'indemnités de fonctions : correspondance (oct. 1944-janv. 1945).
1944-1945

⁵⁵ Application de l'ordonnance du 3 novembre 1944 portant modification de l'ordonnance du 21 avril 1944 sur l'organisation des pouvoirs publics après la Libération (titre II : conseils généraux).

⁵⁶ Le dossier très complet du Rhône semble provenir du fonds du cabinet du préfet et non de celui du commissaire de la République (présence de brouillons manuscrits, cachets d'arrivée de la préfecture).

⁵⁷ Ain : Beynost. Ardèche : Annonay, Banne. Drôme : Mollans-sur-Ouvèze, Pont-de-l'Isère, Valence. Isère : Aoste, Chaponnay, Chassieu, Diémoz, Miribel-Lanchâtre, Saint-Priest, Vienne. Jura : Montain Loire : Pélussin, Rive-de-Gier, Saint-Étienne. Rhône : Brindas, Bron, Cours, Givors, Grigny, Lyon, La Mulatière, Odenas, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Saint-Genis-Laval, Saint-Genis-les-Ollières, Tarare, La Tour-de-Salvagny, Tassin-la-Demi-Lune, Vaulx-en-Velin, Vauxrenard, Vénissieux, Villefranche, Villeurbanne Savoie : Aix-les-Bains.

RÉSISTANCE ET COMITÉS DE LIBÉRATION

SECRETARIAT DU COMMISSAIRE

- 283 W 60-61 Comités départementaux et locaux de Libération (CDL, CLL). 1944-1945
- 60 Réunions régionales.- Conférence des préfets et des présidents de CDL : procès verbal (30 oct. 1944). États généraux de la Renaissance française : rapports des préfets (Ain, Ardèche et Savoie), brochures imprimées par les CDL (Ain, Isère, Savoie). juill. 1944-1945
- 61 Dossiers par comité⁵⁸ : correspondance, comptes rendus de séances, vœux, résolutions et motions, rapports et notes d'information des renseignements généraux, télégrammes, coupures de presse (sept. 1944-nov. 1945).sept.1944-nov. 1945
- 283 W 62 Associations de résistants.- Organisation des fonctionnaires résistants, nomination des membres du bureau de la section régionale : listes des fonctionnaires proposés, correspondance (nov. 1944-janv. 1945). Association des « Premiers compagnons », constitution de comités départementaux de patronage : correspondance, télégrammes. oct.-déc. 1945
- 283 W 63-64 Formations de résistance armées. 1944-1945
- 63 Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), relations avec l'État-major et la prévôté régionale et enquêtes sur les excès et délits commis par les FFI : projet d'organisation de la prévôté, comptes rendus d'activité, rapports de police, rapports militaires, notes de service, coupures de presse, télégrammes, correspondance. 1944-1945

⁵⁸ Ain : CLL de Bellegarde (juillet 1945), Dortan (fév.-mars 1945), Oyonnax (mai 1945). Ardèche : CDL (nov. 1944-nov. 1945). Drôme : CDL (juill. 1945) ; CLL de Montélimar (janv. 1945), La Motte-Chalançon (janv.-mars 1945), Nyons (juill. 1945). Isère : CDL (sept. 1944, fév.-juill. 1945) ; CLL de Saint-Jean-de-Bournay (fév., juill. 1945), La Verpillière (fév. 1945). Loire : CDL (fév. 1945) ; CLL de Saint-Denis-de-Cabanne (janv. 1945). Rhône : CDL (sept. 1944- nov. 1945) ; CLL d'Anse (juin-juill. 1945), de Cours (mars à mai 1945), Lyon (nov. 1944-fév. 1945), Saint-Didier-au-Mont-d'Or (janv. 1945), Sainte-Foy-L'Argentière (mai 1945), Saint-Symphorien-sur-Coise (juin 1945), Thizy (oct.-nov. 1944). Haute-Savoie : CDL (oct. 1944-oct. 1945), CLL d'Annemasse (fév. 1945). Hors Rhône-Alpes : CDL de Saône-et-Loire (fév. 1945), CLL de Mérignac, Charente (janvier 1945).

- 64 Milices patriotiques, devenues gardes civiques républicaines, relations avec le commandement de Lyon, intégration aux services de police⁵⁹, enquêtes sur les excès et délits commis par les milices : correspondance, rapports de police, notes d'information des renseignements généraux, coupures de presse, notes. août 1944-janv. 1945

DÉLÉGATION AUX RELATIONS AVEC LES COMITÉS DE LIBÉRATION ET LES MUNICIPALITÉS

- 283 W 65 Correspondance active : chrono. sept. 1944-fév. 1945
- 283 W 66 Correspondance active et passive, rapports des renseignements généraux, rapports sur les élections municipales d'avril et mai 1945. sept. 1944-sept. 1945
- 283 W 67 Dossiers départementaux : notes sur la composition politique des CDL au 25 août 1944, comptes rendus de séance des comités, listes des membres des comités locaux (série complète pour l'Ardèche), listes nominatives des conseils municipaux installés par le CDL de la Loire, correspondance, rapports. août 1944-avril 1945
- 283 W 68-69 Croix de la Libération et médaille de la Résistance, propositions de décoration des fonctionnaires et des civils. 1944-1945
- 68 Instruction et transmission des dossiers de proposition⁶⁰ : circulaires du ministre de l'Intérieur (déc. 1944-août 1945) ; correspondance (fév.-sept. 1945) ; bordereaux récapitulatifs des propositions⁶¹ (s.d.) ; dossiers de propositions dits « réservés » (s.d. et 1944-1945). 1944-1945
- 69 Dossiers de proposition : états signalétiques, rapports justificatifs, projets de citations soumis au ministre de l'Intérieur (classement départemental et dossier hors région). 1944-1945

⁵⁹ Application de l'arrêté n° 73 du commissaire de la République du 7 septembre 1944 : « Les milices patriotiques sont considérées [...] comme une force supplétive de police et ne relèvent, comme telle, que de l'autorité du Directeur des Services régionaux de Police ».

⁶⁰ Une circulaire du ministre de l'Intérieur du 16 février 1945 prescrit la procédure suivante : « Les propositions de décorations établies par les préfets après consultation des C.D.L. et des Organisations de Résistance seront dans chaque région centralisées par les commissaires de la République et devront m'être adressées par ceux-ci dans les délais les plus courts ».

⁶¹ Ces bordereaux concernent également les propositions pour la Légion d'honneur à titre posthume, la Croix de guerre et la Médaille militaire. Deux d'entre eux sont identifiés comme émanant du Mouvement de la Libération Nationale et des FFI.

VICTIMES DE GUERRE

- 283 W 70-72 Prisonniers, déportés et réfugiés (PDR). 1944-1946
- 70 Services du ministère des PDR, organisation et fonctionnement : rapport sur la direction de la réintégration du ministère, rapports des préfets, du directeur régional, du directeur départemental du Rhône et des services de santé, protestation de l'association des prisonniers de guerre du Rhône, allocution radiophonique⁶², notes, correspondance (déc. 1944-juin 1945). Relations avec le préfet Ségaud, délégué au rapatriement : correspondance active du cabinet, rapport de mission⁶³ (avril-oct. 1945). 1944-1945
- 71 Rapatriement et accueil.- Opérations de rapatriement et échange de prisonniers allemands et français : notes, rapports, correspondance (oct. 1944-juin 1945). Aménagement de centres d'accueil, prise en charge médicale, habillement : rapports des préfets et des services de la Santé, listes des hôtels susceptibles d'héberger les réfugiés, plans du centre d'accueil projeté à Lyon (cours de Verdun), plan de l'hôpital du Vinatier à Bron, notes, correspondance (janvier-juill. 1945). 1944-1945
- 72 Commission administrative régionale de reclassement des PDR⁶⁴ : procès-verbaux des séances, dossiers de deux candidatures , correspondance. fév.-mai 1946
- 283 W 73 Service de recherche des crimes de guerre ou Mémorial de l'oppression, financement et fonctionnement : rapport sur la recherche des corps des français fusillés par les Allemands dans la zone sud, rapport sur le financement des recherches des corps des victimes de l'occupation allemande dans la région lyonnaise, projet de composition du comité régional, correspondance⁶⁵, notes. juin-nov. 1945

⁶² Texte alertant la population du retour en France de travailleurs volontaires en Allemagne et de collaborateurs avec les convois de rapatriés.

⁶³ Dans ce rapport du 22 mai le préfet Ségaud déclare avoir été « envoyé à Lyon sur l'ordre du général De Gaulle » pour mettre de l'ordre dans les services du ministère des PDR dans la région Rhône-Alpes.

⁶⁴ Commission créée par arrêté du commissaire de la République du 18 décembre 1945, en application de l'ordonnance du 15 juin 1945.

⁶⁵ A signaler : témoignage d'un déporté rapatrié du camp de Dachau joint à une correspondance échangée entre le professeur Mazel, délégué régional du service de recherche des crimes de guerre ennemis et le commissaire de la République, au sujet de la procédure à suivre pour la transmission des informations (oct. nov. 1945).

- 283 W 74 Morts pour la France. Secours aux familles et régularisation d'état civil⁶⁶ : projets d'arrêtés, formulaires de demandes de secours, notes, correspondance (sept. 1944). Nécropole des tirailleurs sénégalais, dit Tata sénégalais de Chasselay, projet d'installation d'une conservation et d'expropriation du terrain : historique, projet d'arrêté, état des parcelles à exproprier, notes, correspondance (mai, oct.-nov. 1944). 1944
- 283 W 75 Service de restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation.– Création du service, nomination et démission du personnel, constitution du comité d'entraide française : notices individuelles de renseignements, télégrammes, correspondance (déc. 1944-janv. 1946). Instruction et transmission de demandes de restitution et de dédommagement : correspondance (mai-nov. 1945). Enquête sur des employés et avocats de la direction régionale du commissariat aux questions juives : correspondance, mémoire de défense d'un secrétaire de la direction régionale, note d'information des renseignements généraux (juill.-août 1945). 1944-1946
- 283 W 76 Comité d'aide et de reconstruction du Vercors, création, composition, financement et fonctionnement : arrêtés du commissaire de la République et du préfet de l'Isère, rapports d'activité et programmes de travail du comité, télégrammes, correspondance. oct. 1944-déc. 1945

ÉPURATION

SECRÉTARIAT DU COMMISSAIRE

Arrestations et internements administratifs

- 283 W 77 Législation et réglementation : lois, décrets, circulaires ministérielles. nov. 1939-oct. 1944
- 283 W 78 Arrestations : listes journalières des individus arrêtés à Lyon (sept.-oct. 1944) ; demandes de mandats d'arrêt émanant du service des renseignements de la délégation régionale à l'épuration, des FFI et des milices patriotiques (oct.-déc. 1944) ; correspondance relative à des arrestations irrégulières et à des enquêtes menées sur des individus suspects, rapports de police et de gendarmerie, dépositions de témoins (sept. 1944-janv. 1945). sept. 1944-janv. 1945

⁶⁶ Apposition de la mention « mort pour la France » sur les actes de décès des combattants FFI et des civils tués par les Allemands ou la Milice.

- 283 W 79-81 Révision des mesures administratives privatives ou restrictives de liberté⁶⁷.
oct. 1944-mars 1946
- 79 Réglementation et bilan : ordonnance du 4 octobre 1944, circulaires du ministre de l'Intérieur, statistiques, listes nominatives par département des mesures de révision indiquant l'avis de la commission de vérification des internements administratifs et la décision du commissaire de la République. oct. 1944-déc. 1945
- 80-81 Arrêtés du commissaire de la République, listes nominatives et notices individuelles de renseignements (classement par département). janv. 1945-mars 1946
- 80 Ain, Ardèche, Drôme, Isère.
- 81 Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie.
- 283 W 82 Centres d'internement administratifs : rapports du préfet du Rhône et du gouverneur militaire de la XIVe région, note d'information des renseignements généraux, liste des internés italiens transférés le 26 oct. 1945 au camp de Sorgues (Vaucluse) en vue de leur rapatriement, rapport sur le centre d'internement du fort Paillet (Dardilly, Rhône), correspondance, notes. nov. 1944-déc. 1945

Juridictions d'exception

- 283 W 83 Cour martiale : transcriptions des audiences. 4-5 oct. 1944 et s.d.
- 283 W 84 Commissions de criblage des détenus des prisons du fort de Montluc (1^{ère} commission), de Saint-Paul et Saint-Joseph (2^{ème} commission), du fort de Vancia (prison de femmes, 3^{ème} commission).- Création, composition, fonctionnement et interventions du cabinet : arrêtés et circulaires du commissaire de la République, rapports définitifs d'activité, notes, correspondance (classement par commission, sept.-déc. 1944). Comptes rendus des séances (classement par commission, sept. 1944-janv. 1945). sept. 1944-janv. 1945

⁶⁷ L'ordonnance du 4 octobre 1944 prévoit que les arrêtés préfectoraux d'internement administratif, d'astreinte à résidence ou d'éloignement, quoiqu'immédiatement exécutoires, seront vérifiés par des commissions départementales, sur l'avis desquelles les commissaires régionaux de la République statueront définitivement, par arrêté, sur le maintien ou l'annulation de ces mesures.

- 283 W 85-86 Cours de justice. 1944-1946
- 85 Cour de justice de Lyon, interventions du cabinet et échange d'informations : correspondance avec le commissaire du gouvernement (oct. 1944-fév. 1946) ; correspondance avec le juge d'instruction Vayssettes⁶⁸ (déc.1944.-juill. 1945). oct. 1944-fév. 1946
- 86 Recours en grâce aux peines de mort prononcées par les cours de justice de Lyon, Chambéry, Saint-Etienne, Grenoble, Bourg-en-Bresse et Valence, communication aux procureurs généraux, aux préfets et au secrétaire général pour la police des commutations de peines prononcées par décrets du président du gouvernement provisoire : correspondance. fév. 1945-mars 1946
- 283 W 87 Bilan statistique⁶⁹ : rapport du commissaire de la République sur la mise en place des commissions de criblage, circulaire du ministère de l'Intérieur, statistiques départementales, statistiques de la cour martiale et des commissions de criblage, statistiques de la cour de justice, rapport général du commissaire de la République, télégrammes. oct.-déc. 1944

Groupements antinationaux

- 283 W 88 Groupements antinationaux, recensement⁷⁰ : listes des membres de la milice, du groupe « Collaboration », du Parti populaire français (PPF) et de la Légion des volontaires français (LVF) transmises par le délégué régional à l'épuration, correspondance. fév. avril 1945

Épuration administrative

- 283 W 89 Chantiers de jeunesse, liquidation et arrestation des chefs et employés : rapports du liquidateur, correspondance, télégrammes. sept. 1944-mai 1945
- 283 W 90 Commission d'épuration de la préfecture du Rhône : mémoire de défense d'un chef de division. déc. 1944

⁶⁸ Précédemment président de la commission de criblage de Montluc.

⁶⁹ Enquête menée en application de la circulaire du ministère de l'Intérieur, du 3 novembre 1944.

⁷⁰ Application de l'ordonnance du 9 février 1945 prescrivant la radiation des listes électorales des membres des groupements antinationaux.

Épuration économique

- 283 W 91 Industries de la région Rhône-Alpes.- Entreprises du département de la Loire, opérations de séquestre : rapport du commissaire du gouvernement près le tribunal militaire (8 sept. 1944). *Automobiles M. Berliet, Berliet et compagnie* à Lyon : correspondance avec l'administrateur-séquestre, copies de décisions du gérant sous l'occupation (1942, sept. 1944). *Biscuiterie Brun et Distillerie de la Croix-Rouge* à Grenoble : rapport (s.d., après oct. 1944). *Établissements Clément Faugier*, fabrique de confitures à Privas, instruction d'une demande de mise en administration-séquestre : rapports de police et de l'inspection du travail, correspondance, copies de pièces concernant la gestion de l'entreprise sous l'occupation, statistiques de production (1942-1944). *Schneider et compagnie*, usine de La Chaléassière, épuration du personnel : correspondance, rapports, listes nominatives (nov. 1944-février 1945). *Société d'électro-chimie, d'électro-métallurgie et des aciéries électriques d'Ugine*, instruction d'une réclamation des syndicats pour la publication des conclusions de la commission d'enquête sur les activités de la société pendant l'occupation : pétition, notes, correspondance (juin-nov. 1945). 1942-1945
- 283 W 92 Bâtiment et travaux publics.- Exclusion des marchés publics des entreprises ayant travaillé pour le compte de l'ennemi : listes d'entreprises, fiches de renseignements sur les entrepreneurs, rapports de gendarmerie, notes d'information des renseignements généraux, circulaires ministérielles, arrêtés préfectoraux et du commissaire de la République, communiqué de presse, notes, correspondance (nov. 1944-oct. 1945). Syndicat général des entrepreneurs de bâtiments et de travaux publics du Rhône : correspondance avec l'administrateur séquestre, compte rendu de son mandat, rapport sur l'association générale de la profession du bâtiment et des travaux publics (nov. 1944-août 1945). nov. 1944-oct. 1945
- 283 W 93 Caisse de compensation des entrepreneurs de Savoie, enquête sur le bien-fondé d'un arrêté du préfet de Savoie du 7 septembre 1944, portant dissolution de la caisse, dirigée sous l'occupation par un capitaine de la milice : correspondance, rapports du préfet et du CDL. sept. 1944-juill. 1945

Affaires particulières

- 283 W 94 Collaborateurs d'Annonay, instruction d'une dénonciation faite par le chef départemental du mouvement de résistance « France d'abord ».- Dossier transmis par le dénonciateur : copies de lettres et de rapports dénonçant les actes de collaboration commis par des habitants d'Annonay (1943-1945). Dossier transmis par un suspect pour sa défense : correspondance, certificats, déclarations (1944-1945). 1943-1945

- 283 W 95 Revue *La Santé de l'Homme* publiée par le centre d'éducation sanitaire de Lyon, enquête sur l'attitude de son directeur sous l'occupation et sur l'opportunité de faire cesser son impression par l'imprimerie du journal *Le Salut public*, poursuivi pour faits de collaboration : rapport sur l'activité du centre d'éducation sanitaire, note d'information des renseignements généraux, notes, correspondance. avril-oct. 1945
- 283 W 96 Sanatorium de Sancellemoz à Passy, enquête sur l'attitude de son directeur sous l'occupation : rapports du directeur régional du service des renseignements de la délégation à l'épuration et du préfet de Haute-Savoie, télégrammes, notes correspondance. nov. 1944-mars 1945

DÉLÉGATION À L'ÉPURATION

- 283 W 97 Correspondance active et passive. fév. 1945-mars 1946

JUSTICE ET ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

- 283 W 98 Relations avec les juridictions de droit commun, interventions du cabinet et échange d'informations.- Tribunal de première instance de Lyon : correspondance avec le procureur de la République (sept. 1944-oct. 1945). Cours d'appel : circulaires adressées aux premiers présidents et procureurs généraux (nov. déc. 1944) ; correspondance avec le premier président de la cour d'appel de Lyon (sept. 1944-juin 1945) ; correspondance avec les procureurs généraux près les cours d'appel de Lyon (sept. 1944-fév. 1946), Chambéry (oct. 1944), Grenoble (mars 1946) et Saint-Etienne (fév. 1945). sept. 1944-fév. 1946
- 283 W 99 Relations avec le comité juridique du commissariat de la République⁷¹ : correspondance active du cabinet. fév.-nov. 1945
- 283 W 100 Établissements pénitentiaires : rapport sur la situation des prisons de la région Rhône-Alpes⁷², rapports de surveillants, extraits de registres d'écrou, notes, correspondance. sept. 1944-juin 1945

⁷¹ Organe de conseil juridique du commissariat de la République. Les réponses du comité sont absentes du dossier.

⁷² Contient des statistiques sur les détenus, notamment au titre de l'épuration.

POLICE ET GENDARMERIE

ORGANISATION ET ACTIVITÉS DES SERVICES

- 283 W 101 Relations avec le secrétariat général pour la police⁷³, instruction d'affaires relatives au fonctionnement et au personnel des services de police, à l'épuration, à la sécurité publique, aux manifestations, aux attentats, à la surveillance des frontières, aux infractions en matière économique et à l'état de l'opinion : correspondance active du secrétaire général, rapports d'activité, rapports de police et de gendarmerie, notes d'information et rapports des renseignements généraux, interrogatoires, dépositions de témoins, listes nominatives, listes d'arrestations, télégrammes, coupures de presse, notes. sept. 1944-sept. 1945, janv. 1946
- 283 W 102 Services de police, organisation et personnel : circulaire ministérielle, rapport mensuel d'activité du secrétaire général pour la police⁷⁴, listes des commissaires par service, états numériques du personnel par service, état numérique des sanctions prononcées à l'encontre du personnel entre le 1^{er} septembre et le 15 octobre 1944, état nominatif et notices individuelles des fonctionnaires de police résistants proposés à l'avancement, états nominatifs par grade du personnel révoqué ou suspendu sous l'occupation et susceptibles d'être réintégrés, notes, correspondance. sept. 1944-déc. 1945
- 283 W 103 Compagnies républicaines de sécurité (CRS), création⁷⁵, activités et casernement : rapports du commandant régional et du contrôleur général, notes d'information des renseignements généraux, état des officiers, interview radiophonique, notes de service, circulaires ministérielles, décret, télégrammes, correspondance. janv. 1945-janv. 1946, 1948-1949

⁷³ Le directeur régional des services de police Marc Laurent (Martel dans la Résistance), prend le titre de secrétaire général pour la police à partir du 4 octobre 1944.

⁷⁴ Copie du rapport de novembre 1945 donnant l'état des services et du personnel de police.

⁷⁵ Application du décret du 8 décembre 1944 portant création des compagnies républicaines de sécurité.

SERVICE DES CONTRÔLES TECHNIQUES

(Interception et contrôle des communications postales, télégraphiques et téléphoniques⁷⁶)

- 283 W 104 Réglementation et organisation : instructions gouvernementales et ministérielles, circulaires du commissaire régional aux préfets, notes de service, correspondance. juin 1944-juin 1945
- 283 W 105 Communications entre le service des contrôles techniques, le commissariat de la République et les services de police, de santé et des affaires économiques : bordereaux d'envoi des pièces interceptées, demandes de mise sous surveillance, copies de lettres interceptées dont l'acheminement ou la saisie sont soumis à la décision du commissaire, correspondance. oct. 1944-juin 1945
- 283 W 106 Enregistrement des contrôles : cahier des interceptions des communications téléphoniques et des télégrammes, cahier des interceptions de courrier. oct. 1944-juin 1945
- 283 W 107-109 Copies de lettres et de télégrammes interceptés, transcriptions de conversations téléphoniques (classement thématique d'origine). août 1944-juin 1945
- 107 Administration, comités d'organisation ; agriculture ; armée ; associations ; bâtiment ; beurre ; bois ; blé, farine et pain ; café ; carburants ; CDL/MLN ; chevaux et bestiaux ; chocolat et sucre ; combustibles ; commerce ; communisme ; conserves ; cuirs ; détenus politiques ; défense passive ; délits divers.
- 108 Électricité ; enseignement ; épuration ; FFI ; finances ; fourrages ; franc-maçonnerie ; fruits et légumes ; FTP ; groupements de jeunesse ; industries ; justice ; lait, beurre, fromages et matières grasses ; main d'œuvre ; marché noir ; médecine ; métallurgie ; milices patriotiques ; opinion ; partis divers ; prisonniers de guerre, déportés et réfugiés ; police ; pommes de terre ; presse ; produits chimiques ; propagande ; propos antinationaux.
- 109 Questions ouvrières et sociales ; ravitaillement ; religion ; syndicats ; textiles ; transports ; véhicules ; viandes ; vins ; divers.
- 283 W 110 Rapports de synthèse hebdomadaires puis bimensuels du directeur régional des services des contrôles techniques. oct. 1944-juin 1945

⁷⁶ Les services des contrôles techniques ont été reconstitués par une instruction générale de la présidence du gouvernement provisoire, direction des services spéciaux, du 20 juin 1944, puis supprimés par une circulaire du ministre de l'Intérieur du 7 juin 1945.

GENDARMERIE

- 283 W 111 Légions de Lyon (14^e) et Grenoble (14^e bis)⁷⁷ : notice individuelle de renseignements sur le commandant de la 14^e légion, états d'implantation des brigades et des officiers, instructions ministérielles, rapports mensuels des commandants sur l'état d'esprit des populations, rapports particuliers sur l'organisation et les actions de la 14^e légion bis et sur la situation en Haute-Savoie, région de Chamonix et Saint-Gervais. janv.-oct. 1945
- 283 W 112 Affaire du lieutenant-colonel commandant la 14^e légion bis, traduit devant le tribunal militaire de Paris pour avoir ordonné l'exécution d'un gendarme responsable de l'évasion d'un chef de la milice de Voiron (Isère) : ordre d'exécution du gendarme (28 janvier 1945) ; correspondance, notes et rapports relatifs aux actions menées par le commandant pour la répression des excès et délits commis par des FFI et des groupes de résistants armés en Savoie et Haute-Savoie⁷⁸ (janv.-fév. 1945) ; protestations et pétitions des comités de la Libération, des municipalités et des organisations de résistance pour la défense du commandant, télégrammes, notes, correspondance (fév.-août 1945). janv.-août 1945

ENQUÊTES ET OPÉRATIONS DE POLICE

- 283 W 113 Attentats commis contre des personnes suspectées de collaboration avec l'ennemi ou de pratique du marché noir, enquêtes et répression.- Dossier régional : instructions ministérielles (sept. 1945), états récapitulatifs des attentats commis dans la région Rhône-Alpes transmis par le secrétaire général pour la police (mai 1945-mars 1946). Dossiers départementaux : rapports de gendarmerie, des renseignements généraux et des préfets, coupures de presse, télégrammes, correspondance (mai 1945-mars 1946). mai 1945-mars 1946
- 283 W 114 Manifestations et violences commises en gare de Chambéry lors du passage de trains transportant des Espagnols de la division « Azul » (15 juin 1945) et des miliciens (1^{er} octobre 1945), enquête : rapports de police et du préfet de Savoie, notes d'informations des renseignements généraux, correspondance. juin-oct. 1945

⁷⁷ Ressort de la 14^e légion : Rhône, Ain, Loire et Ardèche ; ressort de la 14^e légion bis : Drôme, Isère, Savoie et de Haute-Savoie.

⁷⁸ Pièces réunies à l'appui du dossier pour la défense du commandant, au procès duquel Yves Farge est cité comme témoin.

- 283 W 115 Pipe-line Marseille-Lyon, enquête sur l'incident de Villeurbanne⁷⁹, répression des vols d'essence et renforcement de la surveillance : états nominatifs des vols et recel d'essence de l'armée américaine, rapports de police, rapports militaires, note d'information des renseignements généraux, correspondance. juill.-nov. 1945
- 283 W 116 Dossier intitulé « Incidents divers », incidents survenus au centre des équipes d'urgence de la Croix-Rouge du château de Bellescize à la Chapelle-du-Châtelard (août 1945), au centre d'accueil de rapatriés étrangers et à la gare d'Annemasse (sept. 1945) et dans un cinéma de Vienne (sept 1945) : rapports militaires, notes, correspondance. août-nov. 1945

SURVEILLANCE DES FRONTIÈRES

- 283 W 117 Frontière suisse, répression d'un trafic de contrebande commis par un inspecteur de police et un entrepreneur de taxis : rapports des douanes et des renseignements généraux, arrêté du commissaire de la république, correspondance, télégrammes. juillet 1945
- 283 W 118 Frontière italienne : rapports des renseignements généraux et des préfets de Savoie et Haute-Savoie, correspondance. nov. 1945-janv. 1946

CIRCULATION ET POLICE ADMINISTRATIVE

- 283 W 119 Circulation des personnes et transports aériens et ferroviaires, réglementation : textes officiels, circulaires ministérielles, télégrammes, correspondance. 1945
- 283 W 120 Circulation routière.- Police de la circulation : rapport général et projet de coordination des polices de la route, rapports du secrétaire général et de la brigade régionale motocycliste, carte des contrôles routiers, textes législatifs et réglementaires, télégrammes, notes, correspondance (1941-1944, juill. 1945-mars 1946). Mise en place d'un dépôt obligatoire dans les préfectures des cartes grises de véhicules destinés à être démolis⁸⁰ : textes législatifs et réglementaires, rapport du chef du contrôle de la route, circulaire aux préfets, notes, correspondance (1941, sept. nov. 1945). 1941-mars 1946

⁷⁹ Double homicide commis par des soldats américains chargés de la garde du pipe-line le 22 juillet 1945.

⁸⁰ Cette procédure vise à prévenir le trafic des cartes grises de véhicules détruits.

283 W 121 Débits de boisson, réglementation : textes législatifs, listes des communes visées par l'article 10 de l'ordonnance du 20 octobre 1945, télégramme, correspondance. 1941, oct. 1945-janvier 1946

AFFAIRES MILITAIRES

283 W 122 Répartition des pouvoirs de l'état de siège entre les autorités civiles et militaires, délimitation des zones d'opérations sur le front des Alpes et partage des compétences en matière de réquisitions : cartes, notes de service, circulaires, ordres de réquisitions, listes d'immeubles réquisitionnés, notes, correspondance. sept. 1944-mai 1945

283 W 123 Relations avec le gouvernement militaire de Lyon (XIV^e région), instruction d'affaires relatives au fonctionnement de l'armée, à la sécurité intérieure, au contrôle de la circulation et des frontières, à la police militaire, à l'épuration et à la répression de l'épuration sauvage et des attentats : correspondance, notes de service, circulaires, rapports de gendarmerie, notes d'information des renseignements généraux, avis à la population, affiche. sept. 1944-nov. 1945

283 W 124 Relations avec le bureau de sécurité militaire de la XIV^e région : correspondance avec le chef de bureau, notes d'information, rapports. sept. 1944-avril 1945

283 W 125 Lutte contre les parachutages ennemis : comptes rendus de réunions, notes, rapports, télégrammes, correspondance. déc. 1944-mars 1945

283 W 126 Commission militaire du CDL du Rhône⁸¹ : fragment d'un compte rendu de séance relatif aux forces armées de la France à la Libération. s.d. [après sept. 1944]

⁸¹ L'attribution de document à la commission militaire du CDL du Rhône n'est pas assurée.

SANTÉ

SECRETARIAT DU COMMISSAIRE

283 W 127 Services de la santé publique et établissements hospitaliers.- Relations avec la direction régionale de la Santé et l'inspection de la Santé du Rhône : correspondance, télégrammes, circulaires (juill. 1945-mars 1946). Équipement hospitalier, enquête sur les besoins des établissements : circulaire ministérielle, relevé des bons de monnaie-matière demandés par les établissements, télégrammes, notes, correspondance (juin-nov. 1945). Commissions administratives des hôpitaux et hospices publics, réorganisation : correspondance (oct. 1945-fév. 1946). Hospices civils de Lyon, relations avec le syndicat général du personnel (CGT) : correspondance, procès-verbaux du conseil d'administration des hospices, revendications, ordonnance (août 1944-juill. 1945). Comité médical de Libération du département du Rhône : liste des membres (s.d.). 1945-1946

DÉLÉGATION À LA SANTÉ

Affaires générales

283 W 128 Circulaires ministérielles, communiqués de presse, documentation. 1943-1946

283 W 129 Correspondance générale du délégué. nov. 1944-oct. 1945

283 W 130 Ordres de mission délivrés par le délégué. janv. fév. 1945

Services de santé civils et militaires

- 283 W 131 Épuration.- Services de la Santé publique, enquête sur les fonctionnaires suspendus ou maintenus en fonction⁸² : rapports du délégué à la santé et des préfets, états nominatifs, notices individuelles de renseignements, instructions ministérielles, télégrammes, correspondance (nov. 1944-janvier 1945). Service de santé de la XIV^e région militaire, enquête sur l'attitude des officiers sous l'occupation⁸³ : rapports du délégué à la santé, des préfets et du directeur du service de santé militaire, états nominatifs, note d'information des renseignements généraux, instructions ministérielles, télégrammes, correspondance (oct. 1944-mai 1945). oct. 1944-mai 1945
- 283 W 132 Commission disciplinaire, interventions du délégué à la Santé pour la défense du directeur régional adjoint de la Santé et de l'inspecteur d'hygiène de la Loire, mis en cause pour avoir tardé à informer le ministère de la Santé publique de l'épidémie de typhoïde de Saint-Etienne survenue entre octobre et décembre 1944 : télégramme, rapport, correspondance. fév.-mars 1945
- 283 W 133 Centre de transfusion sanguine de Lyon, installation et financement : rapport sur la création du centre, documents d'information diffusés aux donateurs de sang, correspondance. nov. 1944-janv. 1945

Organisations et professions médicales

- 283 W 134 Comité médical de la Résistance : comptes rendus de séance et d'assemblée générale, bulletin d'information, allocution prononcée par le médecin général Gabrielle à l'inauguration du monument à la mémoire du docteur Jean-Marie Michel à Lons-le-Saunier. nov. 1944-mars 1945
- 283 W 135 Conseil de famille, puis conseil départemental des médecins du Rhône⁸⁴ : comptes rendus de séances, bulletin d'information. oct. 1944-mars 1945

⁸² Application des circulaires du ministre de la Santé publique des 6, 18 octobre et 9 novembre 1944.

⁸³ Application des instructions du ministre de la Guerre (télégrammes) des 6 octobre et 7 novembre 1944.

⁸⁴ Par arrêté n° 57 du commissaire de la République du 7 septembre 1944, les membres du conseil régional de l'ordre des médecins et du collège départemental du Rhône sont suspendus et remplacés par un conseil de famille qui prendra le nom de conseil départemental en application d'une ordonnance du 11 décembre 1944. Le conseil départemental est chargé de la défense des intérêts professionnels des médecins et des œuvres de secours et d'entraide.

- 283 W 136 Médecins victimes de guerre, recensement et préparation de la cérémonie en l'honneur des membres du service de santé victimes des allemands (26 novembre 1944) : listes nominatives, projets de citation à la Légion d'honneur, programmes de la cérémonie, rapport sur l'organisation du service de santé clandestin de la région Rhône-Alpes sous l'occupation, notes, correspondance. sept. 1944-sept. 1945
- 283 W 137 Recensement des médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes⁸⁵ : états nominatifs des médecins rappelés provisoirement à l'activité sur leur demande par le gouverneur militaire de Lyon et des étudiants en médecine engagés volontaires à la 14^e section d'infirmiers militaires, listes nominatives des médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes de l'Ardèche, liste et fiches individuelles de renseignements des pharmaciens de la Loire, circulaire ministérielle, correspondance. janv.-mars 1945
- 283 W 138 Médecins étrangers, transmission de renseignements au préfet du Rhône pour l'instruction de demandes de naturalisation : attestations, rapport des renseignements généraux, correspondance (deux dossiers individuels). fév.-avril 1945

Assistance et hygiène

- 283 W 139 Comités régional et départementaux de coordination des secours, constitution⁸⁶, composition et séances : circulaire ministérielle, arrêtés préfectoraux, procès-verbaux de réunion, correspondance. janv.-mai 1945
- 283 W 140 Commission de prévoyance sociale du comité de Libération du Rhône : liste des membres, comptes rendus de séance, correspondance. janv.-juin 1945
- 283 W 141 Relations avec les œuvres sociales.- Croix Rouge française : correspondance⁸⁷ (août 1944-juin 1945). Bureau de coordination des œuvres en faveur de la France en Suisse, instruction et transmission de demandes de secours : rapports sur l'organisation du bureau, organigramme, états des besoins des hospices civils de Lyon, liste de matériel et instruments chirurgicaux livrés aux hospices civils, notes, correspondance (1943, déc. 1944-juin 1945). 1943, août 1944-juin 1945

⁸⁵ Application d'une circulaire du ministre de la Santé publique du 4 janvier 1945 qui prescrit ce recensement en prévision d'une réquisition des professions médicales, destinée à faire face aux besoins du service de santé militaire et du contrôle sanitaire et médical des rapatriés.

⁸⁶ Application d'une circulaire des ministres de la Santé publique et des Prisonniers, déportés et réfugiés, du 10 janvier 1945.

⁸⁷ A signaler : copie d'une lettre du 20 août 1944 [datée par erreur d'août 1945] adressée par Yves Farge, commissaire régional de la République, Maillet, délégué du gouvernement français et Berniquet, colonel délégué par l'état-major de la zone Sud, au président de la Croix Rouge, lui annonçant que les 752 prisonniers allemands faits par les FFI en Haute-Savoie sont considérés comme otages et que leur vie dépend de l'arrêt des massacres commis par les Allemands à la prison de Montluc.

- 283 W 142 Enfance : rapports d'enquête sur l'état des enfants des écoles de Lyon (mars 1943, avril 1945), circulaire du ministre de la Santé publique relative à la lutte contre la mortalité des pupilles de l'Etat (avril 1945), rapports mensuels d'activité du service d'assistance à l'enfance du Rhône (mai-juill. 1945), brochure de présentation du centre de cure pour enfants de Sylvabelle à la Croix-Valmer (Var). 1943-1945
- 283 W 143 Maisons de tolérance, instruction d'une demande d'abrogation d'un arrêté du préfet du Rhône du 12 juin 1944, mettant les frais d'hospitalisation des prostituées à la charge de leurs maisons : arrêté préfectoral, circulaire ministérielle, correspondance. 1940, 1944, janv.-mars 1945

DIRECTION DES SERVICES HOSPITALIERS CIVILS ET MILITAIRES

- 283 W 144 Établissements hospitaliers, fonctionnement et personnel : textes officiels sur les tarifs et les honoraires des médecins, demandes de matériel et de médicaments, états des lits vacants des hôpitaux de la région sanitaire de Grenoble⁸⁸, notes de service et comptes rendus de réunion de la coordination des services hospitaliers civils et militaires de la ville de Lyon, procès-verbaux du conseil d'administration des hospices civils de Lyon, télégrammes, notes, correspondance. sept 1944-mars 1946
- 283 W 145 Personnel hospitalier.- Direction des établissements, enquête sur l'épuration et le renouvellement des directeurs et chefs de service⁸⁹ : listes nominatives, notes, correspondance (déc. 1944-juin-1945). Médecins et chirurgiens, recensement : listes nominatives, notes, correspondance (oct.-déc. 1944). Concours hospitaliers, suspension pendant la durée des hostilités⁹⁰ : circulaire ministérielle, correspondance (oct.-déc. 1944). Etudiants volontaires pour le service des hôpitaux, recensement : listes nominatives, notes, correspondance (fév.-avril 1945). oct. 1944-juin 1945
- 283 W 146 Matériel et médicaments, instruction des demandes des hôpitaux; récupération des stocks allemands et des chantiers de jeunesse, recensement du matériel radiologique : états des besoins, inventaires, notes, correspondance. oct. 1944-avril 1945

⁸⁸ Ressort : Drôme, Isère, Savoie et Haute-Savoie.

⁸⁹ Application des instructions délégué à la Santé aux préfets des 15 décembre 1944 et 23 février 1945. Les listes transmises par les préfets indiquent les noms des directeurs et chefs de service avant et après la Libération et les sanctions prises à leur encontre.

⁹⁰ Application d'une circulaire du ministère de la Santé publique du 21 novembre 1944.

- 283 W 147-149 Hospitalisation des militaires. 1943-1945
- 147 Attribution de lits à l'armée dans les hôpitaux civils : fiches de situation journalières des lits militaires des hospices civils de Lyon et de l'hôpital chirurgical complémentaire Pinel (Bron), états de répartition journaliers des lits militaires entre les services de l'hôpital Edouard Herriot, correspondance. sept. 1944-mai 1945
- 148 Recensement des malades et blessés : listes nominatives des militaires FFI, FTP et des autres formations de résistance armée avec diagnostics (classement par hôpital⁹¹, 1943-1945⁹²) ; fiches d'interventions chirurgicales des militaires français et allemands hospitalisés à l'hôpital Sainte-Eugène (août-sept. 1944). 1943-1945
- 149 Service de santé FFI, fonctionnement et personnel : rapport de la mission de liaison avec les formations sanitaires de Saône-et-Loire et du Rhône, états des lits, factures, rapports, circulaires, correspondance. sept. 1944-janv. 1945
- 283 W 150 Hospitalisation et prise en charge médicale des détenus des prisons de Lyon : circulaire ministérielle, correspondance. oct. 1944-janv. 1945

⁹¹ Albertville, Aix-les-Bains, Annecy, Annemasse, Annonay, Assy, Aubenas, Beaurepaire, Belley, Bonneville, Bourg-en-Bresse, Bourg-Saint-Maurice, Bourg-de-Péage, Châtillon-sur-Chalaronne, Chamonix, Charlieu, Crest, Die, Dieulefit, Evian-les-Bains, Feurs, Firminy, Grenoble, Joyeuse, Largentière, Lamastre, La Mure, La Roche-Foron, La Tour (Haute-Savoie), La Voulte, Le Cheylard, Martel-de-Janville, Montbrison, Montélimar, Moutiers, Nantua, Nyons, Oyonnax, Pélussin, Privas, Rive-de-Gier, Roanne, Romans-sur-Isère, Rumilly, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Chamond, Saint-Etienne, Saint-Félicien, Saint-Galmier, Saint-Hilaire-du-Touvet, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-en-Genevois, Saint-Just-la-Pendue, Saint-Pierre-d'Albigny, Sallanches, Thonon-les-Bains, Tullins, Villeneuve-de-Berg, Vinay, Viviers, Vizille, Voiron.

⁹² Surtout août-novembre 1944.

ASSISTANCE ET ŒUVRES SOCIALES

SECRETARIAT DU COMMISSAIRE

- 283 W 151 Relations avec les services sociaux.- Ministère du Travail et de la sécurité sociale et direction régionale des assurances sociales : état des directeurs de caisses d'allocations familiales relevés de leurs fonctions, circulaires, rapports, notes, correspondance (oct. 1944-fév. 1946). Délégation régionale du commissariat général à la Famille : comptes rendus d'activité, bulletins de liaison, carnet de timbres vendus à l'occasion de la journée des mères du 27 mai 1945 (déc. 1944-oct. 1945). Service social régional du ministère de l'Intérieur : état numérique du personnel, compte rendu d'activité, rapport sur le fonctionnement du service, circulaires ministérielles, notes, correspondance (avril-oct. 1945). Services du commissariat de la République⁹³ : rapports d'activité, budget, liste des œuvres sociales, notes (s.d.). Centres régionaux d'éducation sanitaire⁹⁴, financement : liste des centres en France, notes, correspondance (déc. 1945-mars 1946).
oct. 1944-fév. 1946
- 283 W 152 Relations avec les œuvres sociales.- Entr'aide française : résolution de l'assemblée des délégués départementaux, notes, correspondance (déc. 1944-fév. 1946). Croix-Rouge française : pièces de procédure⁹⁵, rapports de police et de gendarmerie, correspondance (juin 1945-mars 1946). Croix rouge américaine, distribution de vêtements : états des besoins et des vêtements fournis, procès-verbal de réunion, correspondance, compte rendu d'activité du Denier des vieillards et veuves de la ville de Lyon (sept-nov. 1945). Association fédérative des maisons des jeunes « La République des jeunes » : brochure de présentation, liste des membres de l'association du Rhône, prospectus, correspondance (nov. déc. 1945). Bureau de coordination des œuvres en faveur de la France en Suisse : rapports, notes, correspondance⁹⁶ (nov. 1944-sept. 1947). Don suisse pour les victimes de guerre, colonne agricole mobile: correspondance (oct. 1945-fév. 1946).
1944-1947

⁹³ Délégation aux œuvres sociales et service social rattaché à la délégation à la Santé.

⁹⁴ Centre de Lyon : Ain, Ardèche, Loire et Rhône. Centre de Grenoble : Drôme, Isère, Savoie et Haute-Savoie.

⁹⁵ Dossier relatif à des détournements de denrées contingentées effectués sous le couvert de la Croix-Rouge et à un contentieux entre la Croix-Rouge et la fédération nationale des centres d'entr'aide des internés et déportés politiques

⁹⁶ La majeure partie du dossier concerne la fourniture de lait concentré aux ouvriers de l'usine Electro-Chimie de Pierre-Bénite.

- 283 W 153 Villages d'enfants⁹⁷, création, organisation, fonctionnement et financement : statuts, liste des membres du conseil d'administration, règlement intérieur, documents budgétaires, comptes rendus de réunions et de visites, allocutions, rapports, notes, télégrammes, correspondance. oct. 1944-mai 1946

DÉLÉGATION AUX ŒUVRES SOCIALES

- 283 W 154 Coordination des œuvres sociales.- Secours d'urgence aux régions sinistrées⁹⁸ : rapports de missions, listes d'habitants sinistrés, inventaires de vivres et de vêtements distribués, facture (sept. 1944-janv. 1945). Réquisitions au profit d'œuvres sociales à Lyon : ordres de réquisition, correspondance (sept.-nov. 1944). Actions des œuvres suisses et américaines : rapports, correspondance (sept. 1944-dév. 1945). Distribution de lait et de pommes dans les écoles et les goûters des mères : rapports, listes des goûters des mères et des écoles de Lyon, reçus, télégrammes, notes, correspondance (janv.-mars 1945). Visites médicales dans les écoles de Lyon : listes des médecins, planning des visites (oct.-nov. [1944 ou 1945]). Foyers de jeunes de Lyon : liste, notes de travail, prospectus (s.d.). Ouvroirs de la Ligue féminine d'action catholique à Lyon : rapports, notes de travail, correspondance (nov. 1944-fév. 1945). 1944-1945

SERVICE SOCIAL DE LA DÉLÉGATION À LA SANTÉ⁹⁹

- 283 W 155 Correspondance générale. mai 1945-mars 1946
- 283 W 156 Œuvres sociales.- Documentation : rapport sur les actions du service social, listes des œuvres, comptes rendus de réunions, rapports d'activité, brochures de présentation, photographies, budgets, notes, correspondance (1944-1945). Enquête sur les besoins en matériel¹⁰⁰ : demandes des œuvres, états récapitulatifs (mars 1946). 1944-1946
- 283 W 157 Colonies de vacances, réorganisation : listes (Ardèche, Ain, Loire), circulaire ministérielle, notes, correspondance. mars-juin 1945

⁹⁷ Les villages d'enfants avaient pour objet de « grouper hors des centres urbains les enfants déficients ou victimes de guerre et d'assurer leur éducation dans les meilleures conditions matérielles et morales » (statuts de l'œuvre).

⁹⁸ Concerne les régions de Besançon et Pontarlier, Briançon, Dortan, de l'Oisans, de la vallée de la Maurienne et du Vercors et en particulier les communes de Beaurepaire, La Chapelle-en-Vercors, Presles, Rencurel, Saint-Agnan-en-Vercors, Saint-Julien-en-Vercors, Saint-Martin-en-Vercors, Ternay, et Vassieux.

⁹⁹ Mademoiselle Gaspard, assistante sociale prend la responsabilité du service social de la Délégation à la santé en mai 1945

¹⁰⁰ Application d'une circulaire du centre de liaison des œuvres charitables et sociales de l'archevêché de Lyon (CLOC) du 1^{er} mars 1946.

- 283 W 163 Situation financière des départements, enquête auprès des préfets : rapports, correspondance. juill.-sept. 1945
- 283 W 164 Emprunt de la Libération, enquête sur les résultats obtenus dans les départements : rapports, statistiques, carte de France, correspondance. nov. 1944-janv. 1945

RAVITAILLEMENT

- 283 W 165 Relations avec le service régional du Ravitaillement général : correspondance avec le directeur régional, notes d'information des renseignements généraux, coupures de presse, télégrammes, notes. sept. 1944-fév. 1946
- 283 W 166 Office central de répartition des produits industriels, section du pétrole et des carburants : circulaires. déc. 1944-avril 1945
- 283 W 167 Coopératives de consommation, enquête statistique auprès des préfets : circulaire du commissaire régional de la République, listes des coopératives agréées avec le nombre de leurs adhérents (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire et Savoie), statuts et compte rendu de réunion du groupement interprofessionnel des cantines d'usines de la région lyonnaise, listes des cantines de Lyon et du département du Rhône. sept.-oct. 1945
- 283 W 168-169 Fruits et légumes. 1945-1946
- 168 Contrôle de la circulation et des prix : arrêtés du commissaire de la République, relevés journaliers des prix par les renseignements généraux, rapports du service départemental des transports du Rhône, statistiques de production, notes, télégrammes, correspondance. mai-oct. 1945
- 169 Commission régionale de régulation des prix¹⁰⁵, création, composition et fonctionnement : arrêtés du commissaire de la République, note sur le fonctionnement de la commission, procès-verbaux de réunion, rapports d'activité, états nominatifs du personnel, communiqués de presse, statuts et listes des magasins témoins accrédités par la commission, note d'information des renseignements généraux, rapport sur la position des services du ministère du Ravitaillement vis-à-vis de la commission, télégrammes, correspondance. mai 1945-mars 1946

¹⁰⁵ Cette commission, créée par arrêté du commissaire régional de la République du 23 mai 1945 (n° 1056), a pour but « d'assurer tant à l'achat qu'à la vente, un prix normal des denrées et produits de première nécessité ». Elle fonctionne comme une coopérative d'achat. Les fruits et légumes sont achetés aux producteurs à des prix fixés par la commission, transportés par les camions du Ravitaillement général et revendus dans des « magasins témoins » et sur les marchés.

INFRACTIONS ÉCONOMIQUES, MARCHÉ NOIR

- 283 W 170 Comités départementaux de confiscation des profits illicites¹⁰⁶ : statistiques mensuelles régionales, procès-verbaux des séances (Ardèche seulement), rapports mensuels d'activité, listes nominatives mensuelles des décisions, listes nominatives des sanctions destinées à la publication et à l'affichage, communiqués de presse, télégrammes, notes, correspondance.
déc. 1944-fév. 1946
- 283 W 171 Répression des infractions en matière économique, enquête et bilan¹⁰⁷ : circulaire ministérielle, rapports mensuels d'activité du directeur régional du contrôle économique, communiqués de presse, rapports des préfets, listes des sanctions prononcées, correspondance.
fév.-déc. 1945
- 283 W 172 Service régional de la guerre économique et du blocus¹⁰⁸, création et liquidation : circulaire ministérielle, télégramme, rapports sur l'organisation et l'activité du service, correspondance.
nov. 1944-1945

TRAVAIL

- 283 W 173 Main-d'œuvre, création du service régional, liquidation des anciennes directions régionale et départementales et du service du travail obligatoire (STO), réglementation du travail et du chômage : rapports du chef du service, arrêtés du commissaire régional de la République. sept.-nov. 1944
- 283 W 174 Relations avec les syndicats, instruction d'affaires relatives à l'emploi, aux conditions de travail, aux salaires, au ravitaillement et à l'épuration économique : correspondance avec les syndicats et le délégué aux relations syndicales, résolutions, ordres du jour et comptes rendus de réunions, enquêtes syndicales, notes d'information des renseignements généraux, rapports.
sept. 1944-fév. 1946

¹⁰⁶ Ces comités ont été institués par l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée par celle du 6 janvier 1945.

¹⁰⁷ Application de d'une circulaire du ministre du Ravitaillement du 23 février 1945 (n° 41/M/MLC).

¹⁰⁸ Service créé par l'arrêté n° 221 du commissaire de la République du 23 septembre 1944 et supprimé vers mai 1945 sur ordre du ministre des Finances. Ses missions étaient d'assurer l'exécution des textes relatifs aux biens ennemis et aux rapports économiques avec l'ennemi, d'organiser la recherche et l'identification des biens spoliés, de coordonner les mesure de séquestre.

283 W 175 Syndicats et mutuelles agricoles, réorganisation : textes législatifs et réglementaires, arrêtés du commissaire de la République, comptes rendus de réunions, propositions de nomination et listes des membres des conseils d'administration des caisses de mutualité agricole, vœux des syndicats, notes d'information des renseignements généraux, coupures et communiqués de presse, allocution radiophonique, rapports, télégrammes, correspondance. nov. 1944-fév. 1946

TRANSPORTS

283 W 176 Relations avec la direction régionale des communications¹⁰⁹, instruction d'affaires relatives au fonctionnement et au personnel des services des ponts et chaussées, aux transports routiers, ferroviaires et fluviaux, au ravitaillement, aux réquisitions et à la police de la circulation : correspondance avec le directeur régional, rapports, notes, circulaires, télégrammes. sept. 1944-fév. 1946

283 W 177 Transports en commun.- Compagnie des omnibus et tramways de Lyon (OTL), réorganisation et règlement des conflits syndicaux : étude sur la situation des transports en commun dans la région lyonnaise, communiqués et coupure de presse, notes, rapports, correspondance (nov. 1944-janv. 1946). Régie départementale des tramways de l'Ain, épuration de la direction : correspondance (juin-sept. 1945). Cars TOD. (Isère), instruction d'une demande de rétablissement des lignes : compte rendu de réunion, correspondance (oct. 1945). Cars Garanpazzi (Loire), instruction d'une demande de restitution d'un véhicule réquisitionné en 1941 : notes, correspondance (oct. 1945). nov. 1944-janv. 1946

283 W 178 Service de la circulation et du roulage de la préfecture du Rhône, instruction et transmission de demandes d'autorisation de circuler : correspondance avec le chef de service, notes. janv.-août 1945

283 W 179 Régie des services automobiles du Rhône, enquête menée à la suite de réclamations de propriétaires de camions réquisitionnés : arrêté du commissaire régional de la République, instructions ministérielles, notes, correspondance. janv.-août 1945

¹⁰⁹ M. Gex, inspecteur général des ponts et chaussées, est nommé directeur régional des communications et répartiteur régional des transports par les arrêtés n° 2 et 648 du commissaire régional de la République des 3 septembre et 20 novembre 1944. Il prend le titre de délégué lors de la réorganisation du cabinet le 31 janvier 1945 (arrêté 787).

- 283 W 180 Groupe militaire de transports 522, interventions du cabinet pour accélérer le règlement des transports effectués pour le compte de plusieurs organismes : relevés de factures impayées, notes, correspondance.
mars-mai 1945

TOURISME

- 283 W 181 Tourisme alpin.- Association « Tourisme et travail », installation de la délégation régionale et projet de création d'un centre de sports d'hiver pour travailleurs à Megève : circulaire ministérielle, notes, correspondance (mai-juill. 1945). Stations alpines, ravitaillement et levée de réquisitions des hôtels : listes d'hôtels, prospectus, guide touristique du Val-Montjoie, notes, correspondance (classement par stations¹¹⁰, oct. 1945-mars 1946).
mai 1945-mars 1946

PRESSE

- 283 W 182 Documentation : revues de presse internationales, nationales et régionales, liste des journaux de la région Rhône-Alpes classés par département et par tendance politique, coupures de presse. déc. 1944-fév. 1945
- 283 W 183* Répertoire alphabétique des « dossiers transmis à Paris pour autorisation » [de publication ?] (classement par titre de périodique). déc. 1944-juill. 1948

RELATIONS DIPLOMATIQUES ET INTERALLIÉES

SECRÉTARIAT DU COMMISSAIRE

- 283 W 184 Consulats étrangers de Lyon et Marseille, réouverture des postes, nomination des agents consulaires et instruction d'affaires concernant les ressortissants étrangers : correspondance avec les consuls, notes d'information des renseignements généraux, rapports, télégrammes (classement par pays : Argentine, Belgique, République Dominicaine, Grande-Bretagne, États-Unis, Grèce, Pays-Bas, Pologne¹¹¹, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie). 1944-1946

¹¹⁰ Aix-les-Bains, Chamonix, La Clusaz, Les Contamines-Val Montjoie, Saint-Gervais.

¹¹¹ A signaler : note d'information des renseignements généraux sur la colonie polonaise dans le département du Rhône, 19 janvier 1946.

- 283 W 185 Ressortissants étrangers.- Britanniques, enquête sur les séquestres de biens britanniques depuis l'occupation : circulaires ministérielles, réponses des préfets, télégrammes, correspondance (1943-1946). Soviétiques, rapatriement : circulaires, correspondance, télégrammes, listes nominatives¹¹² (mai-oct. 1945) ; enquête sur des incidents causés par des militaires soviétiques¹¹³ : plaintes, rapports de police, interrogatoires, correspondance, télégrammes (juin 1945-mars 1946).
1943-1946
- 283 W 186 Relations avec les ambassade et consulat général de France à Genève : correspondance. mars-mai 1945
- 283 W 187 Relations avec le service d'aide aux forces alliées (A.F.A.) de la région Rhône-Alpes, recrutement du personnel et fonctionnement : correspondance. fév. 1945-fév. 1946

DÉLÉGATION AUX RELATIONS INTERALLIÉES

Affaires générales

- 283 W 188* Archives : répertoire et table alphabétique¹¹⁴. s.d. [1945]
- 283 W 189 Correspondance active : chrono. oct. 1944-fév. 1945
- 283 W 190 Organisation, fonctionnement et personnel : rapports du délégué, notes de service du commissaire de la République, lettres de recommandation, correspondance (classeur III, dossier 4). sept. 1944-juill. 1945
- 283 W 191 Service d'aide aux forces alliées, installation et fonctionnement des services départementaux et de la délégation régionale : correspondance, télégrammes (classeur V, dossier 5). oct. 1944-mai 1945
- 283 W 192 Maison interalliée de Lyon, réquisition, entretien, personnel et ravitaillement : correspondance, inventaires du mobilier, bons de ravitaillement (classeur NM I, dossier 2). oct. 1944-juin 1945

¹¹² Dossier remis par le commandant Chakhov, délégué de la mission soviétique de rapatriement, contenant des états nominatifs de ressortissants soviétiques dans plusieurs départements hors de la région Rhône-Alpes (Cantal, Doubs, Haute-Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne), août 1945.

¹¹³ Arrestations illégales de ressortissants russes et polonais, tentative de meurtre d'un policier français.

¹¹⁴ Seule une partie des documents décrits dans ce répertoire nous est parvenue. Pour permettre l'utilisation de la table alphabétique, les cotes d'origine des dossiers sont indiquées entre parenthèses à la suite des analyses.

283 W 193 Cérémonies officielles, réceptions, manifestations culturelles et associatives : invitations, correspondance (classeur III, dossier 1). 1945

283 W 194 Instruction de requêtes individuelles : correspondance (classeur NM II, dossier 1). janv.-août 1945

Relations avec les autorités alliées

283 W 195 Accords interalliés, application : instructions ministérielles (classeur V, dossier 4). sept. 1944-janv. 1945

283 W 196 Relations avec le Bureau des affaires civiles américaines (Regional Liaison Office, puis Lyon Civil Affairs Detachment) : correspondance, rapports de police et militaires, notes, compte rendu d'une conférence sur la situation économique de la région Rhône-Alpes (classeur IV, dossier 4). sept. 1944-mai 1945

283 W 197 Relations avec les organisations interalliées (Comité France-Amérique, Club Franco-Alliés, French Welcome Committee, Cercle militaire Interallié, Association France-Grande-Bretagne) : correspondance (classeur III, dossier 2). nov. 1944-mars 1945

283 W 198 Interventions publiques américaines : sermon de l'aumônier des troupes américaines, discours, allocutions radiophoniques, articles de presse, interviews (classeur IV, dossier 6). sept.-déc. 1944

283 W 199 Centre de repos pour les troupes américaines à Lyon (Rest center), réquisition de locaux : comptes rendus de réunion, correspondance (classeur V, dossier 6). fév.-mars 1945

283 W 200 Dommages causés par les troupes américaines¹¹⁵, instruction et transmission des plaintes à la commission américaine de réclamation (Claims Offices) et aux autorités militaires : correspondance, rapports de police et de gendarmerie (classeur IV, dossiers 1 et 2). sept. 1944-décembre 1945.

Relations diplomatiques

283 W 201 Consulat général de Grande-Bretagne de Lyon, réquisition de locaux, fonctionnement, réceptions officielles¹¹⁶ et instruction d'affaires relatives aux ressortissants britanniques : correspondance, télégrammes, rapports de police, notices biographiques, programmes de visite, listes d'invités, plans de table, factures, coupure de presse (classeur IV, dossier 5). déc. 1944-juil. 1945

¹¹⁵ Accidents de circulation et d'avion, dégradation de biens immeubles, pillage, vols et violences.

¹¹⁶ À signaler : visites d'Aga Khan (février 1945) et de l'ambassadeur de Grande-Bretagne (10-11 avril 1945).

- 283 W 202 Consulat général des Etats-Unis, location d'un immeuble, boulevard des Belges à Lyon : correspondance (classeur IV, dossier 9). mai-juin 1945
- 283 W 203 Visite à Lyon de l'ambassadeur du Canada : notice biographique, programmes de visite, liste d'invités, correspondance (classeur V, dossier 3). janv.-mars 1945
- 283 W 204 Accueil à Lyon de personnalités étrangères : correspondance, télégrammes (classeur *Circulation*, dossier 5). nov. 1944-juin 1945

Ressortissants étrangers

- 283 W 205 Accueil des étrangers, évadés du STO, troupes étrangères et immigrés : état des centres d'accueil à Lyon, état numérique des troupes étrangères en subsistance à la caserne de la Part-Dieu à Lyon, liste des personnalités lyonnaises adhérant au Comité français de défense des immigrés, notes, correspondance (classeur II, dossier 8). sept.-déc. 1944
- 283 W 206 Relations avec les ressortissants polonais : correspondance, coupures de presse, bulletins du Comité polonais de libération nationale en (classeur V, dossier 7). oct. 1944-juillet 1945
- 283 W 207 Relations avec les ressortissants hongrois, réunions publiques du mouvement pour l'indépendance hongroise : discours, affiche, invitations, coupure de presse, correspondance (classeur IV, dossier 7). janv.-juill. 1945

Prisonniers, déportés et réfugiés

- 283 W 208 Accueil, aide américaine et mission en Tchécoslovaquie pour le rapatriement des déportés et des travailleurs du STO. : correspondance, circulaires ministérielles, rapports, coupure de presse (classeur V, dossier 2). déc. 1944-juill. 1945

Épuration

- 283 W 209 Commissions de criblage, instruction d'affaires concernant des détenus français et surtout étrangers : notes, correspondance (classeur II, dossier 5). sept.-déc. 1944

Affaires économiques

- 283 W 210 Ravitaillement, production industrielle et transports, instruction d'affaires en liaison avec les autorités américaines : rapports, statistiques, notes, correspondance (classeur I, dossier 4). sept. 1944-avril 1945

- 283 W 211 Relations commerciales avec les pays alliés.- Importations, réglementation et propositions commerciales : instructions ministérielles, correspondance (oct. 1944-janvier 1945). Vente de carrés de soie et de rayonne aux coopératives américaines : correspondance (nov. 1944-janv. 1945) (classeur *Réquisitions*, dossier 6). oct. 1944-janv. 1945
- 283 W 212 Emploi de main-d'œuvre française par les forces alliées, réglementation, recrutement : circulaires, correspondance (classeur I, dossier 3). août 1944-février 1945
- 283 W 213 Réquisitions d'immeubles, véhicules, carburant et matériel, instruction des demandes des alliés et des réclamations des propriétaires : bons et ordres de réquisition, factures, états des immeubles et véhicules réquisitionnés, plans de situation des immeubles réquisitionnés au profit des Américains à Lyon, télégrammes, correspondance (classeur *Réquisitions*, dossiers 1-5 et 7-8). sept. 1944-fév. 1946
- 283 W 214 Transports routiers, circulation, liaisons postales, téléphoniques et télégraphiques, instruction d'affaires en liaison avec les autorités américaines : rapports, laissez-passer, ordres de mission, correspondance (classeur *Circulation*). sept. 1944-juin 1945

ANNEXES

TABLEAU GÉOGRAPHIQUE DES NOMS CITÉS DANS L'INDEX

ÉTRANGER

Allemagne	Pays-Bas
Dachau	Pologne
Angleterre	République dominicaine
Argentine	Roumanie
Belgique	Sénégal
Canada	Suède
Espagne	Suisse
États-Unis	Genève
Grande-Bretagne	Tchécoslovaquie
Grèce	Union soviétique
Hongrie	Yougoslavie
Italie	
Mont-Cenis (plateau du)	

FRANCE

Alpes
Oisans (région de l')
Vercors

DÉPARTEMENTS

Ain	Miribel
Ain (département)	Nantua
Bellegarde	Oyonnax
Belley	
Beynost	Ardèche
Bourg-en-Bresse	Annonay
Chapelle-du-Châtelard (La)	Ardèche (département)
Châtillon-sur-Chalaronne	Aubenas
Dortan	Banne

Cheylard (Le)

Joyeuse

Lamastre

Largentière

Motte-Chalançon (La)

Privas

Saint-Félicien

Villeneuve-de-Berg

Viviers

Voulte-sur-Rhône (La)

Bouches-du-Rhône

Marseille

Cantal

Cantal (département)

Charente

Mérignac

Doubs

Besançon

Doubs (département)

Pontarlier

Drôme

Bourg-de-Péage

Chapelle-en-Vercors (La)

Crest

Die

Dieulefit

Drôme (département)

Mollans-sur-Ouvèze

Montélimar

Nyons

Pont-de-l'Isère

Romans-sur-Isère

Saint-Agnan-en-Vercors

Saint-Julien-en-Vercors

Saint-Martin-en-Vercors

Valence

Vassieux-en-Vercors

Haute-Loire

Haute-Loire (département)

Hautes-Alpes

Briançon

Haute-Saône

Haute-Saône (département)

Haute-Savoie

Annecy

Annemasse

Assy

Bonneville

Chamonix

Clusaz (La)

Contamines-Montjoie (Les)

Evian-les-Bains

Haute-Savoie (département)

Martel-de-Janville

Passy

Roche-sur-Foron (La)

Rumilly

Saint-Gervais

Saint-Julien-en-Genevois

Sallanches

Thonon-les-Bains

Tour (La)

Isère

Aoste

Beaurepaire

Diémoz

Grenoble

Isère (département)

Miribel-Lanchâtre

Mure (La)

Presles

Rencurel

Saint-Hilaire-du-Touvet

Saint-Jean-de-Bournay

Tullins

Verpillière (La)

Vienne

Vinay
Vizille
Voiron

Jura

Lons-le-Saunier
Montain

Loire

Chaléassière (La)
Charlieu
Feurs
Firminy
Loire (département)
Montbrison
Pélussin
Rive-de-Gier
Roanne
Saint-Bonnet-le-Château
Saint-Chamond
Saint-Denis-de-Cabanne
Saint-Étienne
Saint-Galmier
Saint-Just-la-Pendue

Nièvre

Nièvre (département)

Puy-de-Dôme

Puy-de-Dôme (département)

Rhône

Anse
Brindas
Bron
Chaponnay
Chasselay
Chassieu
Cours
Dardilly
Givors
Grigny
Lyon
Mulatière (La)
Odenas

Pierre-Bénite
Rhône (département)
Saint-Didier-au-Mont-d'Or
Sainte-Foy-L'Argentière
Saint-Genis-Laval
Saint-Genis-les-Ollières
Saint-Priest
Saint-Symphorien-sur-Coise
Tarare
Tassin-la-Demi-Lune
Ternay
Thizy
Tour-de-Salvagny (La)
Vaulx-en-Velin
Vauxrenard
Vénissieux
Villefranche-sur-Saône
Villeurbanne

Saône-et-Loire

Saône-et-Loire (département)

Savoie

Aix-les-Bains
Albertville
Bourg-Saint-Maurice
Chambéry
Maurienne (vallée de la)
Moûtiers
Saint-Jean-de-Maurienne
Saint-Pierre-d'Albigny
Savoie (département)
Ugine

Var

Croix-Valmer (La)

Yonne

Yonne (département)

TABLEAU MÉTHODIQUE DES MOTS-MATIÈRES CITÉS DANS L'INDEX

VIE POLITIQUE ET OPINION PUBLIQUE

association	manifestation
cérémonie publique	Mouvement de la Libération nationale (MLN)
comité de la Libération (CDL, CLL)	municipalité
Comité de la Libération nationale (CLN)	opinion publique
communisme	organisation des fonctionnaires résistants
conseil général	parlementaire
élection	presse
États généraux de la Renaissance française	radio
France d'abord (mouvement de résistance)	religion
franc-maçonnerie	résistance
gouvernement provisoire de la République	vie politique
information	

JUSTICE ET ÉPURATION

chantier de jeunesse	internement administratif
Collaboration (groupe)	justice
commissariat aux questions juives	Légion des volontaires français (LVF)
commission de criblage	milice
cour de justice	Parti populaire français (PPF)
cour martiale	préfet régional
épuration	prison
gouvernement de Vichy	séquestre
groupement antinational	

POLICE

arrestation
attentat
circulation routière
compagnies républicaines de sécurité (CRS)
contrebande

frontière
gendarmerie
police
renseignements généraux
service des contrôles techniques

GUERRE ET AFFAIRES MILITAIRES

affaires militaires
ancien combattant
armée
camp de concentration
comité d'aide et de reconstruction du Vercors
crime de guerre
Croix de guerre
croix de la Libération
défense passive
état de siège
Forces françaises de l'Intérieur (FFI)
Francs tireurs et partisans (FTP)
gouvernement militaire de Lyon

Légion d'honneur
marine nationale
médaille de la Résistance
médaille militaire
mémorial de l'oppression
milices patriotiques
parachutage ennemi
prisonniers, déportés et réfugiés
service du travail obligatoire (STO)
spoliation
tirailleur sénégalais
tribunal militaire
victime de guerre

SANTÉ

centre de transfusion sanguine
chirurgien-dentiste
comité médical de la Résistance
comité médical de Libération du Rhône
hôpital
hospices civils de Lyon

médecine
pharmacien
sanatorium
santé
typhoïde

ASSISTANCE ET ÉDUCATION

assistance	maison de tolérance
centre régional d'éducation sanitaire	œuvre sociale
colonie de vacance	pupille de l'État
Croix-Rouge	sécurité sociale
enfance	services sociaux
foyer de jeune	village d'enfants
groupement de jeunesse	éducation
ligue d'action catholique féminine	sport
maison de jeunes	sports d'hiver

ÉCONOMIE

agriculture	fruits et légumes
architecte départemental	grève
bétail	industrie
beurre	infraction économique
blé	lait
bois	matière grasse
café	mutuelle agricole
carburant et combustible	pain
chambre de commerce et d'industrie	pipe-line
cheval	pomme de terre
chocolat	postes et télégraphes
cinéma	ravitaillement
comité de confiscation des profits illicites	reconstruction
commerce	réquisition
congrès économique	sucre
conserves	syndicat
contrôle des prix	téléphone
coopérative	textile
cuir	tourisme
débit de boisson	transports
économie	travail
électricité	travaux publics
emprunt de la Libération	véhicule
farine	viande
finances	vin
fouillage	
fromage	

RELATIONS INTERNATIONALES

cercle militaire Interallié
club Franco-Alliés
comité France-Amérique
étrangers
French Welcome Committee

maison interalliée
postes diplomatiques
relations diplomatiques
relations interalliées

INDEX

Les noms de lieux sont en minuscule italique, les noms de personnes en petite capitale et les noms de matières en romain. Les références renvoient aux cotes des articles.

- affaires étrangères
voir : relations diplomatiques
- affaires militaires
25, 40-47, 63, 82, 91, 112, 115, 116, 122-126,
131, 136, 137, 144, 147-149, 180, 185, 196,
197, 200
- AGA KHAN
201
- agriculture
24, 107, 152, 160, 175
- Ain*
40, 56, 58-61, 80, 111, 151, 157, 167, 177
- Aix-les-Bains* (Savoie)
59, 148, 181
- Albertville* (Savoie)
148
- Allemagne*
25, 71, 73, 136, 146, 148
- Allemand
voir : Allemagne
- alliés
voir : relations interalliées
- Alpes*
122, 181
- ambassade
voir : poste diplomatique
- Américain
voir : États-Unis
- ancien combattant
24
- ANGÉLI (Alexandre), préfet régional
23
- Anglais
voir : *Grande-Bretagne*
- Angleterre*
voir : *Grande-Bretagne*
- Annecy*
148
- Annemasse* (Haute-Savoie)
61, 116, 148
- Annonay* (Ardèche)
59, 94, 148
- Anse* (Rhône)
61
- Aoste* (Isère)
59
- architecte départemental
51
- Ardèche*
41, 54, 59-61, 67, 80, 111, 137, 151, 157, 167,
170
- Argentine*
184
- armée
22, 63-64, 107, 112, 115, 123, 126, 147-148
- arrestation
78, 101, 185
- assistance
139-142, 151-159
- association
62, 70, 92, 107, 152, 181, 197
- association des premiers compagnons
(résistants) : 62
- association des prisonniers de guerre du
Rhône : 70
- association fédérative des maisons des jeunes
« La République des jeunes » : 152
- association France-Grande-Bretagne : 197
- association générale de la profession du
bâtiment et des travaux publics : 92
- association « Sport libre » : 50
- association « Tourisme et travail » : 181
- Entr'aide française : 152, 158
- ligue d'action catholique féminine : 154
- organisation des fonctionnaires résistants : 62
- Assy* (Haute-Savoie)
148
- attentat
101, 113, 123
- Aubenas* (Ardèche)
148
- Banne* (Ardèche)
59
- Beaurepaire* (Isère)
148, 154
- Belgique*
184
- Bellegarde* (Ain)
54, 61

<i>Belley</i> (Ain)	CHAKHOV, officier soviétique
148	185
Berliet (établissements)	<i>Chaléassière (La)</i> (Loire)
24, 91	91
BERNIQUET, colonel	<i>Chambéry</i>
141	86, 98, 114
<i>Besançon</i>	chambre de commerce et d'industrie
154	162
bétail	<i>Chamonix</i> (Haute-Savoie)
107	111, 148, 181
beurre	chantier de jeunesse
107, 108	89, 146
<i>Beynost</i> (Ain)	<i>Chapelle-du-Châtelard (La)</i> (Ain)
59	– château de Bellescize : 116
blé	<i>Chapelle-en-Vercors (La)</i> (Drôme)
107	154
bois	<i>Chaponnay</i> (Rhône)
107	59
<i>Bonneville</i> (Haute-Savoie)	<i>Charlieu</i> (Loire)
148	148
<i>Bourg-de-Péage</i> (Drôme)	<i>Chasselay</i> (Rhône)
148	74
<i>Bourg-en-Bresse</i>	<i>Chassieu</i> (Rhône)
86, 148	59
<i>Bourg-Saint-Maurice</i> (Savoie)	<i>Châtillon-sur-Chalaronne</i> (Ain)
148	148
<i>Briançon</i> (Hautes-Alpes)	cheval
154	107
<i>Brindas</i> (Rhône)	<i>Cheylard (Le)</i> (Ardèche)
59	148
Britannique	chirurgien-dentiste
voir : <i>Grande-Bretagne</i>	137
<i>Bron</i> (Rhône)	chocolat
59, 71	107
Brun (biscuiterie)	cinéma
91	25, 115
café	circulation routière
107	119, 120, 123, 176, 178, 200, 214
caisse de compensation des entrepreneurs de Savoie	club Franco-Alliés
93	197
camp de concentration	<i>Clusaz (La)</i> (Haute-Savoie)
73	181
<i>Canada</i>	collaboration
203	voir : épuration
<i>Cantal</i>	Collaboration (groupe)
185	88
carburant et combustible	colonie de vacance
107, 115, 166, 213	157
centre de transfusion sanguine	combustible
133	voir : carburant
centre régional d'éducation sanitaire	comité d'aide et de reconstruction du Vercors
95, 151	76
cercle militaire Interallié	comité de confiscation des profits illicites
197	40-47, 170
cérémonies publiques	
53, 193	

comité de la Libération (CDL, CLL)
 40-47, 56, 58, 60-61, 65-68, 93, 107, 112, 126,
 140
 Comité de la Libération nationale (CLN)
 1
 comité France-Amérique
 197
 comité médical de la Libération
 127
 comité médical de la Résistance
 134
 commerce
 107, 162, 211
 commissariat aux questions juives
 75
 commission de criblage
 84, 87, 209
 communisme
 107
 compagnie des omnibus et tramways de Lyon
 177
 compagnie nationale du Rhône
 161
 compagnies républicaines de sécurité (CRS)
 103
 congrès économique
 161
 conseil général
 22, 57, 58
 conserves
 107
 consulat
 voir : poste diplomatique
Contamines-Montjoie (Les) (Haute-Savoie)
 181
 contrebande
 117
 contrôle des prix
 168, 169
 coopérative
 166
 cour de justice
 85-87
 cour martiale
 83, 87
Cours (Rhône)
 59, 61
Crest (Drôme)
 148
 crime de guerre
 73
 Croix de guerre
 68
 croix de la Libération
 68-69
 Croix-Rouge
 115, 141, 152
Croix-Valmer (La) (Var)
 – centre de cure de Sylvabelle : 142
 cuir
 107
Dachau (Allemagne)
 73
Dardilly (Rhône)
 82
 débit de boisson
 121
 défense passive
 107
 déportation
 voir : prisonniers, déportés et réfugiés ; camp de
 concentration
 député
 voir : parlementaire
Die (Drôme)
 148
Diémoz (Isère)
 59
Dieulefit (Drôme)
 148
Dortan (Ain)
 61, 154
Doubs
 185
Drôme
 42, 59, 61, 80, 111, 144, 145, 151
 économie
 22, 24, 91-93, 101, 105, 160-172, 174, 196,
 210-214
 écoute téléphonique
 voir : service des contrôles techniques
 éducation
 24, 50, 59, 95, 108, 142, 151, 153, 154
 élections
 54-57
 - élection municipales : 54, 56
 - élections générales : 55
 - élections cantonales : 56
 - référendum : 55
 électricité
 91, 108
 emprunt de la Libération
 164
 enfance
 142, 253
 enseignement
 voir : éducation
 Entr'aide française
 152, 158

épuration
 22, 42, 44, 45, 58, 59, 75, 77-97, 100, 101, 108,
 113, 123, 131, 145, 160, 174, 177, 209
Espagne
 114
 état de siège
 122
 États généraux de la Renaissance française
 60
États-Unis
 115, 152, 153, 184, 196-200, 202, 208, 210,
 211, 213, 214
 étrangers
 24, 116, 138, 184, 185, 204-207, 209
 voir aussi aux noms des pays
Évian-les-Bains (Haute-Savoie)
 148
 FARGE (Yves)
 23, 53, 112, 141
 farine
 107
 Faugier (établissements Clément)
 91
Feurs (Loire)
 148
 finances
 24, 108, 163
Firminy (Loire)
 148
 forces alliées
 voir : relations interalliées
 Forces françaises de l'Intérieur (FFI)
 63, 68, 74, 78, 108, 112, 148, 149
 fourrage
 108
 foyer des étudiantes réfugiées de Lyon
 159
 foyer de jeune
 154
 franc-maçonnerie
 108
 France d'abord (mouvement de résistance)
 94
 Francs tireurs et partisans (FTP)
 108, 148
 French Welcome Committee
 197
 fromage
 108
 frontière
 101, 117, 118, 123
 fruits et légumes
 108, 168-169
 gendarmerie
 40-47, 78, 92, 101, 11-113, 123, 152, 158, 160,
 200

Genève
 186
 GEX, directeur régional des communications
 176
Givors (Rhône)
 59
 gouvernement de Vichy
 23
 gouvernement militaire de Lyon
 82, 123, 137
 gouvernement provisoire de la République
 1
Grande-Bretagne
 1, 184, 185, 197, 201
Grèce
 184
Grenoble
 24, 86, 91, 98, 111, 144, 148, 151
 grève
 25
Grigny (Rhône)
 59
 groupement antinational
 88, 108
 groupement de jeunesse
 108
Haute-Loire
 185
Haute-Saône
 185
Haute-Savoie
 25, 44, 47, 54, 55, 81, 96, 111, 112, 118, 141,
 144
 HERRIOT (Édouard)
 161
Hongrie
 207
 Hongrois
 voir : Hongrie
 hôpital
 71, 127, 141, 143-150
 - hôpital chirurgical complémentaire Pinel
 (Bron) : 147
 - hôpital Edouard Herriot (Lyon) : 147
 - hôpital du Vinatier (Bron) : 71
 - hôpital Sainte-Eugénie : 148
 hospices civils de Lyon
 127, 141, 144, 147
 industrie
 26, 91, 108, 160, 162, 166, 210
 - industrie chimique : 91, 108, 152
 - métallurgie : 91, 108
 information
 25
 voir aussi : presse, radio

infraction économique
 59, 101, 108, 113, 160, 170-172
 internement administratif
 23, 77, 79-81, 107
Isère
 43, 54, 59, 60, 61, 76, 80, 111, 112, 145, 151,
 167, 17
 Italie
 82, 118
 JEANNENEY (Jules), ministre d'État
 24
 jeunesse
 voir : chantiers de jeunesse, foyers de jeunes,
 groupements de jeunesse, maisons de jeunes
Joyeuse (Ardèche)
 148
 justice
 25, 83-87, 98-100, 108
La Mulatière (Rhône)
 59
 lait
 108, 152, 154
Lamastre (Ardèche)
 148
Largentière (Ardèche)
 148
 LAURENT (Marc), secrétaire général pour la police
 101
 Légion d'honneur
 68, 136
 Légion des volontaires français (LVF)
 88
 légume
 voir : fruits et légumes
 LEVASSEUR (Georges), secrétaire général aux
 affaires économiques
 160
 ligue d'action catholique féminine
 154
Loire
 44, 59, 61, 67, 81, 91, 111, 151, 132, 137, 157,
 167, 177
Lons-le-Saunier
 134
Lyon
 2, 51, 52, 59, 61, 64, 71, 78, 85, 86, 91, 95, 98,
 111, 115, 123, 127, 133, 137, 141, 142, 143,
 147, 150, 152, 154, 159, 162, 167, 177, 184,
 192, 196, 199, 201-205, 213
 MAILLET, délégué du gouvernement de la France
 libre
 141
 main-d'œuvre
 voir : travail
 maison interalliée
 192
 maison d'arrêt
 voir : prison
 maison de jeunes
 152
 maison de tolérance
 143
 manifestation
 101, 114, 193
 marine nationale
 25
Marseille
 184
Martel-de-Janville (Haute-Savoie)
 148
 matière grasse
 108
Maurienne (vallée de la)
 23, 154
 MAZEL (professeur)
 73
 médaille de la Résistance
 68-69
 médaille militaire
 68
 médecine
 71, 108, 127, 134-138, 144, 145, 150, 154
 mémorial de l'oppression
 73
Mérignac (Charente)
 61
 métallurgie
 voir : industrie
 MICHEL (docteur Jean-Marie)
 134
 milice
 74, 88, 93, 112, 114
 milices patriotiques
 64, 78, 108
Miribel (Ain)
 – fort de Vancia : 84
Miribel-Lanchâtre (Isère)
 59
Mollans-sur-Ouvèze (Drôme)
 59
Montain (Jura)
 59
Montbrison (Loire)
 148
Mont-Cenis (plateau du)
 23
Montélimar (Drôme)
 61, 148
Motte-Chalançon (La) (Ardèche)
 61
Moûtiers (Savoie)
 148

Mouvement de la Libération nationale (MLN)
68, 107
municipalité
22, 40-47, 554, 56, 59, 112
Mure (La) (Isère)
148
mutuelle agricole
175
Nantua (Ain)
148
Nièvre
185
Nyons (Drôme)
61, 148
Odenas (Rhône)
59
œuvre sociale
140, 141, 151-159
Oisans (région de l')
154
opinion publique
101, 111, 108
organisation des fonctionnaires résistants
62
ouvrier
voir : syndicat, travail
Oyonnax (Ain)
61, 148
pain
107
parachutage ennemi
125
parlementaire
54, 57
parti politique
voir : vie politique
Parti populaire français (PPF)
88
Passy (Haute-Savoie)
- sanatorium de Sancellemoz : 96
Pays-Bas
184
Pélussin (Loire)
59, 148
pharmacien
137
Pierre-Bénite (Rhône)
152
pipe-line
115
police
40-47, 55, 59, 63, 64, 78, 91, 101-121, 123, 152,
176, 185, 196, 200, 201
voir aussi : gendarmerie, renseignements
généraux

Pologne
184, 185, 206
Polonais
voir : *Pologne*
pomme de terre
108
Pontarlier (Doubs)
154
Pont-de-l'Isère (Drôme)
59
poste diplomatique
184, 186, 201-203
postes et télégraphes
25, 214
- interceptions postales et télégraphiques, voir :
service des contrôles techniques
préfet régional
2, 23
Presles (Isère)
154
presse
22, 95, 182
prisonniers, déportés et réfugiés
22, 51, 70-72, 108, 208
prison
42, 44, 84, 100, 150
Privas
91, 148
pupille de l'État
142
Puy-de-Dôme
185
radio
22, 70, 103, 175, 198
ravitaillement
26, 59, 107-109, 160, 165-169, 174, 181, 192,
210
reconstruction
26, 76
réfugiés
voir : prisonniers, déportés et réfugiés
relations diplomatiques
24, 184-214
relations interalliées
22, 184-214
voir aussi : *États-Unis, Grande-Bretagne*
religion
109
Rencurel (Isère)
154
renseignements généraux
23, 40-47, 53, 55, 57, 58, 60, 64, 66, 75, 82, 92,
95, 101, 103, 113, 114, 115, 117, 118, 123, 131,
138, 161, 165, 168, 169, 174, 175, 184
République dominicaine
184

réquisition
6, 59, 122, 154, 160, 176, 177, 179, 181, 192, 199, 201, 213

résistance
22, 60-69, 94, 102, 112, 134, 136, 148

Rhône
4, 6, 23, 45, 51, 52, 54, 58, 59, 61, 70, 81, 82, 90, 92, 111, 126, 127, 135, 137, 138, 140, 142, 143, 149, 152, 167, 168, 178, 179, 184

Rive-de-Gier (Loire)
59, 148

Roanne (Loire)
148

Roche-sur-Foron (La) (Haute-Savoie)
148

Romans-sur-Isère (Drôme)
148

Roumanie
184

Rumilly (Haute-Savoie)
148

Russe
voir : Union soviétique

Saint-Agnan-en-Vercors (Drôme)
154

Saint-Bonnet-le-Château (Loire)
148

Saint-Chamond (Loire)
148

Saint-Denis-de-Cabanne (Loire)
61

Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône)
59, 61

Sainte-Foy-L'Argentière (Rhône)
61

Saint-Étienne
44, 59, 86, 98, 132, 148

Saint-Félicien (Ardèche)
148

Saint-Galmier (Loire)
148

Saint-Genis-Laval (Rhône)
59

Saint-Genis-les-Ollières (Rhône)
59

Saint-Gervais (Haute-Savoie)
111, 181

Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère)
148

Saint-Jean-de-Bournay (Isère)
61

Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie)
148

Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)
148

Saint-Julien-en-Vercors (Drôme)
154

Saint-Just-la-Pendue (Loire)
148

Saint-Martin-en-Vercors (Drôme)
154

Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie)
148

Saint-Priest (Rhône)
59

SAINT-PRIX (Pierre de SOUBEYRAN de), préfet de la Drôme
42

Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône)
61

Sallanches (Haute-Savoie)
148

Salut public (Le) (journal)
95

sanatorium
96

Santé de l'homme (La) (revue)
95

santé
22, 26, 70-71, 95, 105, 127-150

Saône-et-Loire
61, 149, 185

Savoie
23, 24, 44, 46, 55, 58, 59, 61, 81, 93, 112, 113, 118, 144, 167

Schneider et compagnie
91

sécurité sociale
26, 151

SÉGAUT (Marc), préfet
70

Sénégal
voir : tirailleurs sénégalais

séquestre
91, 92, 172, 185

service des contrôles techniques
104-110

service du travail obligatoire (STO)
25, 173, 205, 208

services sociaux
151-159

Soviétiques
voir : Union soviétique

spoliation
75

sport
50

sports d'hiver
181

sucre
107

Suède
 184

Suisse
 117, 141, 152, 153, 184

syndicat
 40-47, 91, 92, 109, 127, 160, 174, 175, 177

Tarare (Rhône)
 59

Tassin-la-Demi-Lune (Rhône)
 59

Tata sénégalais
 74

Tchécoslovaquie
 184, 208

téléphone
 7, 214
 - écoutes téléphoniques, voir : service des
 contrôles techniques

Ternay (Rhône)
 154

textile
 109, 211

Thizy (Rhône)
 61

Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)
 148

tirailleur sénégalais
 74

Tour (La) (Haute-Savoie)
 148

Tour-de-Salvagny (La) (Rhône)
 59

tourisme
 181

transports
 109, 114, 119, 160, 168, 176-180, 200, 210, 211

travail
 24, 26, 91, 108, 109, 151, 160, 173-175, 181,
 212

travail obligatoire en Allemagne
 voir : service du travail obligatoire (STO)

travail volontaire en Allemagne
 70

travaux publics
 26, 92, 107

tribunal militaire
 91

Tullins (Isère)
 148

typhoïde
 132

Ugine (Savoie)
 - société d'électro-chimie, d'électro-métallurgie
 et des aciéries électriques d')
 91

Union soviétique
 185

Valence
 42, 59, 86

Vassieux-en-Vercors (Drôme)
 154

Vaulx-en-Velin (Rhône)
 59

Vauxrenard (Rhône)
 59

VAYSSETTES, juge d'instruction
 85

véhicule
 109, 120, 213

Vénissieux (Rhône)
 59

Vercors
 76, 154

Verpillière (La) (Isère)
 61

viande
 109

victime de guerre
 70-76, 136, 147, 148, 152, 153
 voir aussi : prisonniers, déportés et réfugiés

vie politique
 22, 54, 67, 102, 182

Vienne (Isère)
 59, 116

village d'enfants
 153

Villefranche-sur-Saône (Rhône)
 59

Villeneuve-de-Berg (Ardèche)
 148

Villeurbanne (Rhône)
 59, 115

vin
 109

Vinay (Isère)
 148

Viviers (Ardèche)
 148

Vizille (Isère)
 148

Voiron (Isère)
 112, 148

Voult-sur-Rhône (La) (Ardèche)
 148

Yonne
 185

Yougoslavie
 184

TABLEAU DE CONCORDANCE

A l'occasion du classement du versement 283 W de nouvelles cotes ont été attribuées aux articles, selon la concordance présentée ci-dessus. Cependant, quelques dossiers provenant du cabinet du préfet du Rhône ont été rassemblés sous le numéro de versement 3764 W. Il faut se reporter au répertoire de ce versement pour connaître les nouvelles cotes de ces dossiers.

Anciennes cotes	Nouvelles cotes
1	1
2	2, 22, 36*-37*
3	3, 5
4	4
5	4, 163, 164
6	8*-18*
7	19-21, 188*
8	6
9	53
10-12.....	23-26
13	39
14-22.....	27-38*
23	23
24	24-26
25-30.....	40-47
31	59
32	49
33	58
34	54-56
35-38.....	184-214
39-40.....	60-61, 65-67
41	70-72
42	89
43-44.....	68-69
45	134
46	60, 61, 65
47	84
48	88, 111, 113, 114, 119, 122
49-52.....	104-110
53-54.....	77, 79-81
55	78
56	101
57	85, 86, 98
58	63, 83, 126
59	161
60-63.....	160-172
64	120, 176-180
65-69.....	127-138, 144-150
70-72.....	139-142, 151-159
73	174-175
74	182

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Historique et attributions	2
Une institution éphémère	2
Les derniers mois de clandestinité	5
L'organisation du commissariat de la République après la Libération	7
Les champs d'action du commissariat de la République	8
Classement	16
Tri et éliminations	16
Sources complémentaires	17
Bibliographie sommaire	19
Répertoire	20
Sommaire	21
Législation et réglementation	23
Administration générale	23
Organisation et fonctionnement du commissariat de la République	23
Enregistrement de la correspondance	24
Relations avec l'administration centrale	25
Arrêtés du commissaire de la République	25
Relations avec les préfets	26
Fonctionnement de l'administration	27
Protocole	28
Élections politiques et collectivités locales	28
Élections politiques	28
Collectivités locales	29
Résistance et comités de Libération	30
Secrétariat du commissaire	30
Délégation aux relations avec les comités de Libération et les municipalités ..	31
Victimes de guerre	32
Épuration	33
Secrétariat du commissaire	33
Arrestations et internements administratifs	33
Juridictions d'exception	34
Groupements antinationaux	35
Épuration administrative	35
Épuration économique	36
Délégation à l'épuration	37
Justice et administration pénitentiaire	37

Police et gendarmerie	38
Organisation et activités des services	38
Service des contrôles techniques	39
Gendarmerie	40
Enquêtes et opérations de police.....	40
Surveillance des frontières.....	41
Affaires militaires	42
Santé	43
Secrétariat du commissaire	43
Délégation à la santé.....	43
Affaires générales	43
Services de santé civils et militaires	44
Organisations et professions médicales	44
Assistance et hygiène.....	45
Direction des service hospitaliers civils et militaires	46
Assistance et œuvres sociales.....	48
Secrétariat du commissaire	48
Délégation aux œuvres sociales.....	49
Service social de la délégation à la santé.....	49
Économie	50
Affaires économiques et financières.....	50
Ravitaillement.....	51
Infractions économiques, marché noir.....	52
Travail.....	52
Transports	53
Tourisme.....	54
Presse.....	54
Relations diplomatiques et interalliées	54
Secrétariat du commissaire	54
Délégation aux relations interalliées.....	55
Affaires générales	55
Relations avec les autorités alliées.....	56
Relations diplomatiques.....	56
Ressortissants étrangers	57
Prisonniers déportés et réfugiés	57
Affaires économiques	57
Annexes	59
Tableau géographique des noms cités dans l'index	60
Tableau méthodique des mots-matières cités dans l'index	63
Index	73